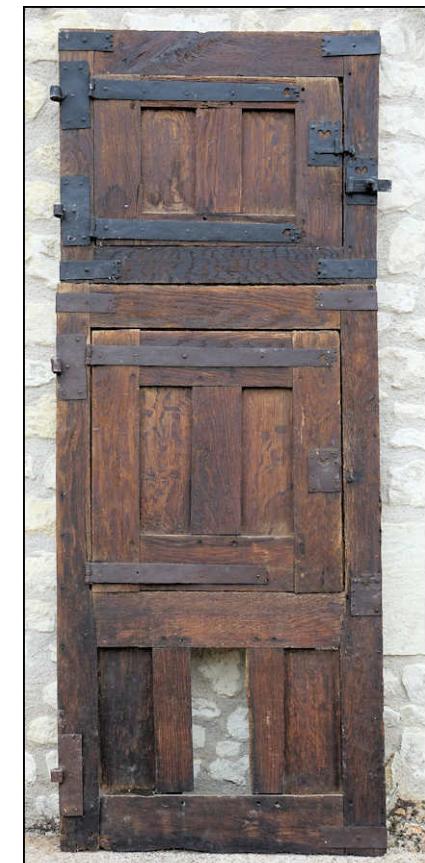


# VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire)

## Château de la Tour-du-Raynier

### Croisée et demi-croisée

Fin du XVe s. et début du XVI<sup>e</sup> s.



Malgré quelques travaux d'aménagement réalisés avant son rachat dans les années 2010 et qui ont bouleversé le rez-de-chaussée de ses deux principaux logis, le château de la Tour-du-Raynier conserve une remarquable authenticité et nombre de ses dispositions d'origine. Son impressionnante tour en fer à cheval et les deux logis qui la prolongent renferment plusieurs éléments de leurs fenêtres qui méritaient une étude détaillée pour déceler leurs caractéristiques d'origine et tenter de les dater. Deux photos des années 1970 montrent un vestige dans la tour qui est aujourd'hui perdu. Le grand logis qui lui est accolé conserve par contre une belle demi-croisée avec la totalité de ses châssis. Le petit logis en continuité n'est pas en reste, sa croisée étant encore fermée dans sa partie inférieure par ses vantaux vitrés et ses volets.

### 1 / L'édifice

#### Présentation générale

Le domaine témoigne de plusieurs constructions qui mériteraient une étude approfondie pour définir leur chronologie. On distingue cependant deux entités bien distinctes qui peuvent être rattachées en partie à une reconstruction d'un ensemble fortifié à la fin du XVe siècle. Au nord, plusieurs bâtiments de commun se succèdent et s'achèvent aujourd'hui sur une porte surmontée d'une bretèche en ruine qui fermait une cour close (fig. E.3). Au sud, un autre ensemble est formé d'une grande tour et de trois logis, le dernier, vers l'ouest, ayant été ajouté au XXe siècle (fig. 2.2). Il ne figure pas sur le cadastre de 1836 (fig. E.1) et sur une photo du début du XXe siècle (fig. 1.1). Nous nous intéresserons plus particulièrement ici à la tour, ainsi qu'au grand et au petit logis qui lui sont accolés, ces bâtiments conservant ou ayant conservé des vestiges de châssis de fenêtre.

#### La tour

Elle est édifiée sur quatre niveaux, tous voûtés : le premier, enterré, servait de cellier<sup>1</sup> ; le deuxième, de cuisine ; le troisième, de grande salle, et le quatrième, de chambre. Les niveaux sont desservis par un escalier en vis ménagé dans l'épaisseur des murs dans l'angle ouest de la tour. On devine les trois petites fenêtres qui l'éclairent sur la figure 2.1. Les deux niveaux résidentiels bénéficient de latrines regroupées dans un conduit installé sur la partie bombée de la tour (fig. 2.1). Initialement, on accédait à cette dernière par une porte percée au deuxième niveau qui communique aujourd'hui avec le rez-de-chaussée du grand logis. Sa construction affirme immédiatement son caractère défensif, avec ses murs très épais, ses ouvertures limitées, son sommet couronné de mâchicoulis et son puits lui garantissant une certaine autonomie. Mais il s'agit surtout d'affirmer ici son pouvoir et son statut par un symbole castral qui s'inscrit dans la lignée des puissantes tours-maîtresses édifiées par les plus grands seigneurs du royaume. Elle est réalisée entièrement en pierre de taille, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, contrairement aux logis qui lui sont accolés. Sa grande salle se distingue par une cheminée et des fenêtres plus ouvrageées qu'à l'étage supérieur. Les quatre niveaux sont voûtés, mais des discontinuités dans les maçonneries des deux derniers interrogent sur leur contemporanéité. Selon Martine Diot<sup>2</sup>, à partir de 1480, le modèle de base pour les cheminées est la hotte droite à jouées obliques, comme ici et sur l'ensemble des logis (fig. E.4, 3.5 à 3.7). Pour autant, à l'instar des voûtes, les irrégularités d'appareillage des hottes de la tour posent questions.

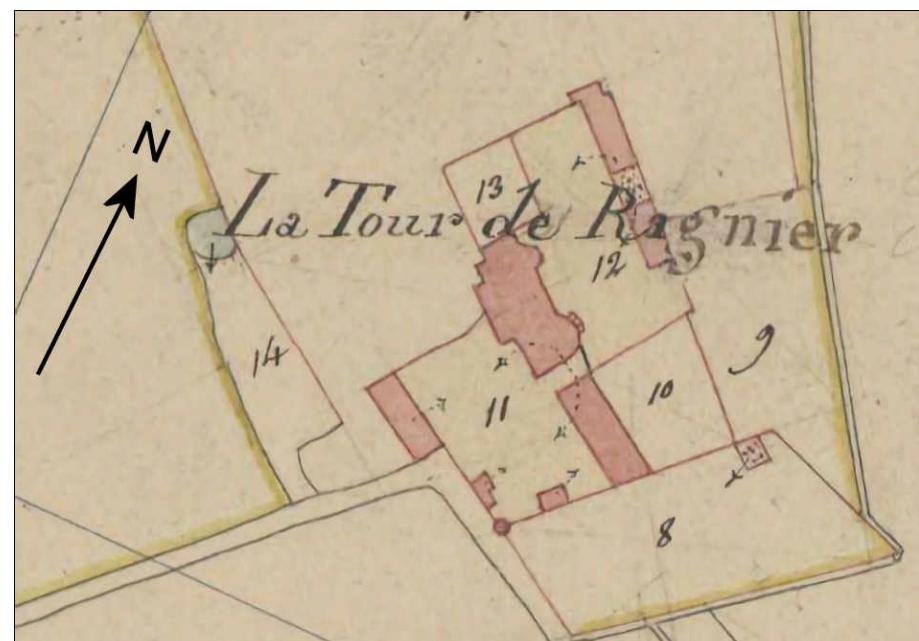


Fig. E.1. Le château (cadastre de 1836, section A1)

Source AD d'Indre-et-Loire

<sup>1</sup> André Montoux y signale une meurtrière aveugle qui attesterait d'une surélévation du terrain après le comblement d'un fossé. André Montoux, *Vieux logis de Touraine*, troisième série, s. I., CLD Normand et Cie, 1977, p. 241.

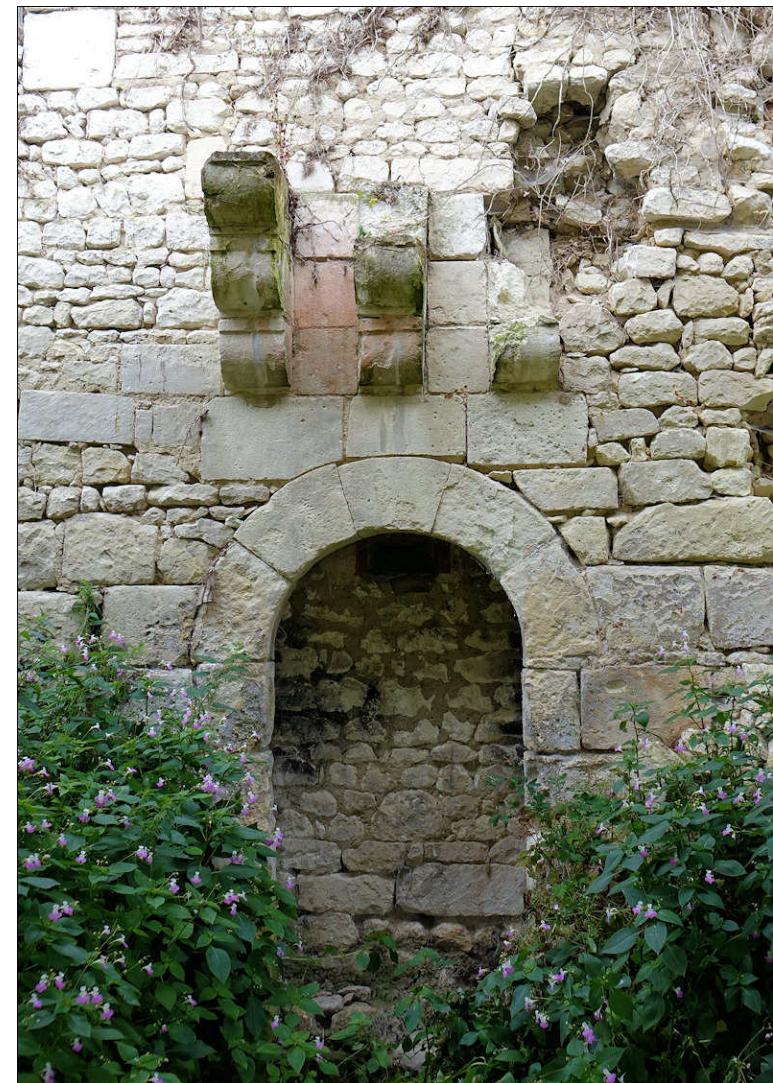
<sup>2</sup> Martine Diot, *Cheminées, étude de structures du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions du patrimoine, 2007, p. 152.



Fig. E.2. Le volet du compartiment du haut de la demi-croisée du 4<sup>e</sup> niveau

Fig. E.3. la bretèche du mur d'enceinte dans le prolongement des communs

Fig. E.4. La cheminée de la grande salle (3<sup>e</sup> niveau)



Ses fenêtres, aussi bien dans leur embrasure intérieure que leur structure extérieure, montrent quant à elles un appareillage cohérent qui ne trahit pas de modification apparente. La croisée de la grande salle (fig. 3.2), avec ses moulures croisées aux angles caractéristiques de la fin du Moyen Âge, a logiquement une modénature plus riche que celle qui la surmonte (fig. 3.1). Cette dernière présentait dans les années 1970 un vestige de son vantail vitré et de son volet de son compartiment supérieur gauche. L'ensemble a été perdu, mais des photos du Centre de recherches sur les monuments historiques<sup>3</sup> montrent pour le premier les restes d'un montant ferré par deux paumelles. Le second est constitué d'un montant et d'une traverse qui formaient un bâti, l'ensemble étant divisé par un montant intermédiaire délimitant deux panneaux. Ce volet était ferré par des charnières, à l'instar de ceux que nous étudierons plus loin. Par contre, nous n'avons pas d'indication sur leur système de fermeture. On peut cependant émettre l'hypothèse que le verrou sans platine et les deux paumelles encore visibles sur le volet supérieur de la demi-croisée de ce même niveau pourraient être un réemploi de la serrurerie d'origine (fig. E.2). Il est également important de noter que le meneau et le croisillon de la croisée étaient feuillurés à l'intérieur pour recevoir les ouvrants, selon un usage classique au XVe siècle, mais que l'on ne retrouvera pas dans les logis où l'étanchéité a été mieux traitée. La restauration des ouvertures et la pose de châssis modernes ne nous ont pas permis de vérifier les dispositions adoptées sur les fenêtres de la grande salle.

#### Le petit logis

Le petit logis pourrait être contemporain de la tour ou plus vraisemblablement la suivre de peu pour étendre son programme résidentiel quelque peu limité. Il était relié à celle-ci par un portail dont il subsiste des traces de ses jambages et quelques assises de son arc en façade sud-ouest (fig. 2.3). Sa partie la plus authentique est constituée par son pignon débordant décoré semble-t-il de choux frisés et renforcé par un épais contrefort d'angle. Sa cheminée est à hotte droite et jouées en biais comparable à celles de la tour, mais son linteau a été retaillé pour l'agrémenter d'un bandeau mouluré (fig. 3.5). La distribution de ce petit logis a été remaniée lors de la construction du grand qui le lie à la tour par l'adjonction d'un escalier hors-œuvre, aujourd'hui détruit. Les photographies anciennes (fig. 1.2 et 1.4), comme le cadastre de 1836, témoignent de cette modification. La pièce de l'étage est éclairée uniquement par une grande croisée en façade nord-est qui a conservé une partie de ses châssis.



#### Le grand logis

Bien que son aspect ne le différencie guère des deux autres constructions, le grand logis vient les relier dans un second temps. Son rez-de-chaussée très modifié par des aménagements montre peu d'indications, hormis une cheminée très restaurée. Celle de l'étage conserve toute son authenticité et s'inscrit dans la lignée des autres réalisations de cet édifice (fig. 3.6). A ce niveau, le parement intérieur de la façade sud-ouest trahit quatre baies, dont trois sont murées et invisibles de l'extérieur (fig. 2.3). Le cadastre de 1836 confirme l'existence sur cette façade de constructions adossées. La seule fenêtre conservée est celle qui est venue détruire l'arc du portail qui jouxtait la tour. L'accès à ce niveau depuis la tour a été réalisé ultérieurement par un percement maladroit dans son escalier à vis. La façade antérieure nord-est bénéficie ici de deux fenêtres, une croisée et une demi-croisée, cette dernière conservant l'ensemble de ses châssis.

<sup>3</sup> Photos D. Bontemps, M. H. 287.806 à 287.808 (1976). On aperçoit le châssis sur la figure 1.3 de l'étude.

## 2 / La croisée du petit logis

### La menuiserie

#### Les vantaux vitrés

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises traversées (fig. E.5) consolidé par un haut soubassement à deux panneaux arasés à l'extérieur. A l'intérieur, les deux traverses du bas et le montant intermédiaire sont moulurés d'une doucine raccordée à l'onglet, tandis que les deux montants de rives le sont de chanfreins arrêtés (fig. 4.4). La décoration des panneaux et la façon de raccorder les moulures sont sans rapport avec les volets et leur datation. Par ailleurs, l'utilisation d'assemblages traversés est une technique qui n'apparaît pas avant le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle dans notre ère d'étude. Les vantaux vitrés ne sont donc pas d'origine et ont probablement été réalisés vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le chevillage restant encore parallèle aux arasements des tenons, alors que les menuisiers prendront ensuite l'habitude de décaler les chevilles pour profiter pleinement des avantages de l'augmentation de ceux-ci. L'épaisseur des vantaux est par contre sans aucun doute conforme à l'origine puisqu'elle est limitée par les gonds qui n'ont pas été déplacés.

#### Les volets

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, lequel est divisé par un montant délimitant deux panneaux à serviette plissée à l'extérieur et à glace à l'intérieur. Il est à noter que les panneaux sont débités logiquement sur quartier pour leur conférer une meilleure stabilité, alors qu'ils ne l'étaient pas sur les vantaux vitrés refaits plus tard (fig. 4.4). Leur largeur a été adaptée lors de leur réemploi. Sur le plan n°2, la restitution de la largeur d'origine du montant droit (93 mm) du volet droit permet de faire coïncider la rive extérieure avec les deux charnières. Leur épaisseur est exceptionnellement fine pour des volets assemblés (16 mm). Celle-ci a d'ailleurs limité le relief de leur doucine à environ 3 mm. Cette difficulté s'explique par la feuillure peu profonde des vantaux vitrés qui étaient réalisés à la fin du Moyen Âge. Elle était encore adaptée aux volets constitués de simples planches dont l'épaisseur était souvent voisine d'un demi pouce, soit 13 mm. Certains menuisiers ont pu pratiquer une feuillure en périphérie de leurs volets pour les enfoncer davantage dans le vantail comme nous le verrons dans l'exemple suivant, d'autres ont préféré amaigrir leurs rives pour les adapter<sup>4</sup>. La section de leurs éléments était alors trapézoïdale. Ces techniques ont bien évidemment été mises en œuvre en attendant la mise au point et la généralisation du recouvrement des volets avec une serrurerie adaptée. Au vu de ces caractéristiques, il ne fait guère de doute que ces volets proviennent bien de la croisée d'origine.



Fig. E.5. Assemblage traversé du vantail vitré de la croisée du petit logis

### La serrurerie

#### Les organes de rotation

la rotation des vantaux vitrés est assurée par des paumelles et des gonds réemployés (fig. 5.3 et 5.6). Celle des volets l'est par des charnières articulées sur un lacet traversant et constituées d'une longue bande ajourée d'un cœur et découpée à son extrémité d'une fente entre deux lobes (fig. E.6, plans n°2 et 4).

#### Les organes de fermeture

Si les vantaux vitrés ont été refaits, il est néanmoins important de s'arrêter sur la conception de leur fermeture qui réemploie la serrurerie ancienne. On observe qu'elle est montée sur platine, alors que celle de la tour ne l'était peut-être pas au vu du verrou conservé dans la demi-croisée du dernier niveau (fig. 2.2 et E.2). Par ailleurs, la platine visible sur le vantail gauche (fig. 5.7 et plan n°4) ne trahit aucun percement pour installer un pêne ou une clenche. Elle recevait en effet l'extrémité du pêne de la targette du vantail droit après avoir traversé la gâche fixée sur le meneau de pierre (fig. 5.7). Ce dernier, à la différence de la tour, n'est pas feuilluré pour accueillir les vantaux. Son parement intérieur est plan et les vantaux viennent le recouvrir totalement pour offrir une meilleure étanchéité. Dans cette conception, les ouvrants peuvent joindre bord à bord ou se chevaucher par l'intermédiaire d'une feuillure. Dans ce dernier cas, il est nécessaire d'ouvrir les vantaux du bas pour libérer ceux du haut, et le vantail droit pour dégager le gauche, selon la méthode employée sur l'exemple suivant. La fermeture du volet est assurée quant à elle par un loquet sur platine ajourée d'un cœur et dont la rive supérieure est découpée d'une fente entre deux lobes (fig. 5.5 et plan n°4), à l'instar des longues charnières. Tous les ajours présentent des vestiges d'un tissu de couleur rougeâtre qui les rehaussait (fig. 5.5 et 5.7).



Fig. E.6. Extrémité de la charnière de la croisée du petit logis

<sup>4</sup> Voir l'ancien prieuré de Daumeray (étude n°49006), un édifice de la région du Mans (étude n°72003), ainsi que les logis de Vendanger au Guédeniau (étude n°49002) et de Fontaine-Bresson à Vernantes (étude n°49003).

### 3 / La demi-croisée du grand logis

#### La menuiserie

##### Les vantaux vitrés

Les deux vantaux superposés sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Les tenons restent courts au regard de la largeur disponible. Dans la partie panneautée, ils ont une longueur de 57 mm pour une largeur de battant de 90 mm (fig. 8.5). Le vantail du bas est renforcé par un soubassement à trois panneaux décorés de plis de serviette à l'extérieur et à glace à l'intérieur. Ses deux montants intermédiaires sont moulurés de doucines et les autres rives entourant les panneaux de chanfreins arrêtés. Des feuillures permettent d'installer des vitreries mises en plomb à l'extérieur et des volets à l'intérieur. Les deux vantaux se recouvrent au niveau de la traverse en pierre dépourvue de feuillures. Ils forment ainsi une surface continue plus étanche à l'air et à l'eau. Il est donc nécessaire d'ouvrir le vantail du bas pour mobiliser celui du haut.

##### Les volets

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, lequel est divisé par un montant intermédiaire qui laisse la place à deux panneaux décorés de plis de serviette différents du petit logis. Leur parement extérieur est mouluré logiquement de la même façon que les vantaux vitrés, mais différemment de celle des volets de la croisée du petit logis. Sur cette dernière, les doucines très larges se retournaient sur trois côtés et s'amortissaient en partie basse sur un glacis (fig. 5.4 et plan n°3), l'ensemble étant raccordé au ciseau selon une méthode largement usitée au Moyen Âge. Ici, toutes les moulures sont interrompues (fig. 6.3 et plan n°9). On remarque également que leur mouluration est plus profonde. Leur bâti est en effet plus épais, de l'ordre de 29 mm, pour une feuillure dans les vantaux vitrés d'environ 16 mm de profondeur (plan n°7). Pour une même profondeur, le menuisier a optimisé la conception en poussant une feuillure périphérique autour des volets afin de les approcher des vitreries et d'avoir ainsi une épaisseur suffisante de bâti pour réaliser ses assemblages et ses moulures sans difficulté.

##### Le séchage des bois

Les ouvrages sont restés dans leur environnement d'origine et dans des conditions atmosphériques proches de celles du XVI<sup>e</sup> siècle puisque l'étage n'est ni chauffé, ni isolé. On observe cependant une nette diminution de la largeur des traverses. Les montants intermédiaires « flottent » et les traverses ne sont plus alignées avec les extrémités des montants (fig. 7.3 et 8.6)<sup>5</sup>. On peut donc penser que les bois n'avaient pas atteint leur équilibre hygroscopique avant leur mise en œuvre et étaient insuffisamment secs, contrairement aux usages rappelés tant au Moyen Âge qu'à la Renaissance : « touchant les bois pour la charpenterie et menuiserie, desquels il faut faire bonne provision, et les couper et débiter quatre et cinq ans ou plus devant que de les mettre en œuvre, principalement pour s'en servir à la menuiserie, afin qu'ils soient en leur bonté et bien secs, et qu'ils ne se puissent retirer [...] »<sup>6</sup>. Par ailleurs, on observe une sélection peu rigoureuse du bois de chêne employé, plus particulièrement pour la traverse supérieure du vantail vitré du haut (fig. 7.3). Les panneaux bénéficient toutefois d'un débit sur quartier pour améliorer leur stabilité.

#### La serrurerie

##### Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés est assurée par des paumelles<sup>7</sup> et des gonds (fig. 8.4). A l'instar du petit logis, ces derniers sont fichés dans une cheville ou un calage de bois introduit préalablement dans la maçonnerie (fig. E.7, 5.3 et 5.6)<sup>8</sup>. La rotation des volets l'est par des charnières identiques à celles de la croisée avec des bandes repérées d'un cœur et découpées à leur extrémité d'une fente entre deux lobes (fig. 8.4, 8.6 et E.8). Leur clouage n'est cependant pas le même.

##### Les organes de fermeture

Les vantaux vitrés ferment par des targettes et les volets par des loquets montés sur une platine quadrangulaire repérée d'un cœur et découpée sur leur rive supérieure comme les extrémités de charnière, les motifs étant rehaussés par un tissu (fig. 8.1 à 8.3).



Fig. E.7. Gond de la demi-croisée du grand logis

Fig. E.8. Etrier de la demi-croisée (face intérieure)

Fig. E.9. Etriers de la demi-croisée (face extérieure)

5 Les sections verticales du plan n°8 rétablissent sensiblement les largeurs d'origine des traverses.

6 P. Delorme, *Le premier tome de l'Architecture*, Paris, 1567, p. 29.

7 La paumelle du bas du vantail vitré inférieur est un ajout récent pour rétablir sa rotation.

8 En 1627, Mathurin Jousse décrit un scellement de ce type : « Il y en a après qu'ils ont presque empli le trou de plâtre, et mis la pièce de fer qu'ils veulent plâtrer dedans le trou. Ils ont des coins de bois bien ajustés, et terres [ténus] par un bout, puis mettent un d'iceux coins, le gros bout le premier dans le trou, l'y poussant jusques au fond. En après ils mettent d'autres coins, le petit bout qui est ajusté le premier, et serrent par ce moyen la pièce tant qu'ils veulent. Ceux qui voudront leur servir de bois avec le plâtre, doivent faire en cette façon, mettant toujours le gros bout du premier coin le premier ; mais je n'approuve point que le bois soit bon pour mettre avec le plâtre, parce que le bois se pourrit, et fait que les pièces qui en sont arrêtées sont sujettes à sortir de la pierre, prenez-y garde. » Mathurin Jousse, *La fidèle ouverture de l'Art de serrurerie*, La Flèche, 1627, p. 95.

## Les organes de consolidation

Les assemblages d'angle sont consolidés et protégés par des étriers découpés et repercés comme les autres. Cependant, le motif en cœur est uniquement disposé à l'extérieur et à l'inverse des autres ferrures (fig. E.8 et E.9). Ils montrent eux aussi des traces ténues de tissu pour rehausser leurs ajours.

## 5 / Datation

En 1977, André Montoux consacre quelques pages à l'étude du château de la Tour du Raynier dans ses *Vieux logis de Touraine*<sup>9</sup>, mais développe principalement ses propriétaires successifs sans apporter d'informations sur sa ou ses dates de construction. On y apprend toutefois qu'il est édifié par Dimanche du Raynier, membre d'une famille venue du Piémont au milieu du XVe siècle, après son mariage avec Perrine de Maillé<sup>10</sup>, celle-ci lui ayant apporté plusieurs terres, dont la Giraudière sur laquelle est implanté le château.

Plus anciennement, en 1912, l'abbé Arthur Bourdeaut<sup>11</sup> précise que ce Dimanche du Raynier est naturalisé en septembre 1487 et nommé gouverneur de Fougères en 1488. En 1927, le Comte de Rilly<sup>12</sup> indique par ailleurs que la Giraudière, Cravant et Chézelles, reviennent en 1492 à Perrine de Maillé après la mort de son frère Charles. C'est alors que la Giraudière prend le nom de Tour du Raynier.

A l'évidence, la tour est édifiée dans un premier temps. Si l'on peut s'interroger sur certains de ses éléments architecturaux, ses fenêtres et ses châssis restent un bon marqueur de sa construction. Nous avons en effet vu que leur remplacement (meneau et croisillon) était feuilluré pour recevoir les châssis selon le procédé le plus couramment utilisé au XVe siècle. Les remplacements plans à l'intérieur ne sont pas inconnus à cette époque, mais ils restent rares<sup>13</sup>. Le plus intéressant demeure la fabrication du volet qui fermait le vantail vitré de la croisée du dernier niveau. Les trop rares exemples conservés du XVe siècle sont constitués de simples planches peu épaisses assemblées sur des barres horizontales chevillées. A ce jour, les témoignages de volets à bâti et panneaux ne sont pas antérieurs à la fin du XVe siècle. L'un d'eux est représenté sur un dessin de l'architecte Gabriel Ruprich-Robert pour le château de Mortiercrolles édifié à la toute fin du XVe siècle<sup>14</sup>. Le logis de Vendanger au Guédeniau montre les deux techniques utilisées concomitamment à la même période (étude n°49002). Reste sa serrurerie de fermeture qui pourrait être encore représentée par le verrou simple réemployé sur la demi-croisée (fig. E.2). A l'instar des volets assemblés, la serrurerie sur platine semble suivre peu ou prou leur mise en œuvre. Le seul élément de modernité ici semble donc être l'utilisation de volets à bâti et panneaux. Au vu de cet indice et des techniques employées sur les logis, on peut penser que cette tour est bien l'œuvre de Dimanche de Raynier et que sa construction est réalisée à la fin du XVe siècle. Ses fenêtres à moulures croisées dans les angles et ses cheminées à hottes droites sont des caractéristiques de cette période.

Le petit logis vient probablement dans un deuxième temps pour étendre un programme résidentiel limité dans les espaces de la tour. On y observe une évolution notable de la façon d'installer les vantaux vitrés de sa croisée. Le remplacement feuilluré est abandonné au profit d'un remplacement plan qui permet d'avoir des vantaux jointifs et une bien meilleure étanchéité. Pour des périodes aussi hautes, nous sommes toujours confrontés à la rareté des témoins et donc à leur représentativité. Toutefois, hormis le château de Mortiercrolles de la fin du XVe siècle, les exemples retrouvés datent principalement du premier quart du suivant, avant le développement du bâti dormant qui résoudra de façon plus efficace les problèmes d'étanchéité. Le Centre de recherches sur les monuments historiques en a relevé plusieurs exemples de cette période : château de Martigné-Briand (Maine-et-Loire), début du XVIe siècle ; hôtel d'Alluye à Blois (Loir-et-Cher), 1505-1508 ; aile Longueville du château de Châteaudun (Eure-et-Loire), vers 1510 ; manoir de la Perrine de Cry à Avoise (Sarthe), premier quart du XVIe siècle ; manoir de l'Etang à Saint-Jean-des-Echelles (Sarthe), premier quart du XVIe siècle ; ancienne abbaye de Daumeray (Maine-et-Loire), premier quart du XVIe siècle.



Fig. E.10. Le château (vue aérienne, juin 2023)

Source geoportail.gouv.fr

Fig. E.11. Un vantail de porte conservé sur place  
(emplacement initial inconnu. Cotes env. 167 par 83 cm)

9 André Montoux, *Vieux logis de Touraine*, op. cit., p. 241-245.

10 Sur la généalogie des Maillé, seigneurs de la Roche-Bourdeuil et de Cravant, voir P. Anselme de Sainte-Marie, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, tome 7, Paris, 1733, p. 510 et 511.

11 Arthur Bourdeaut, « Les Parents de Joachim du Bellay », dans *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, tome 15, Angers, 1912, p. 111.

12 Rilly (comte de), « Les Frères du Raynier », dans *Les Amis du Vieux Chinon, Société d'histoire locale de Chinon et de ses environs*, tome 2, n°8, année 1926, Chinon, 1927, p. 453-454.

13 Voir notre restitution d'une croisée de la fin du XIVe siècle ou du début du suivant du Grand-Poillé à Contest (étude n°53005).

14 Voir sa reproduction dans notre étude du château de la Motte Glain à la Chapelle-Glain (étude n°44001).

siècle (CRMH et notre étude n°49006) ; manoir de la Maldemeure à Champigné (Maine-et-Loire), première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ; château de Sancé à Saint-Martin-d'Arcé (Maine-et-Loire), première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. A l'instar de la tour, on emploie ici des volets à bâti et panneaux, mais leur technique semble contrainte par la profondeur des feuillures des vantaux vitrés héritée de l'usage de volets de planches. Par contre, la serrurerie est montée sur platine. Ces caractéristiques nous incitent à dater le petit logis de la fin du XVe ou plus vraisemblablement du début du suivant.

Le grand logis vient s'insérer entre la tour et le petit logis quelques années plus tard. La conception de ses fenêtres n'est guère différente des précédentes. On notera toutefois que leurs volets ne sont plus embarrassés par la faible profondeur des feuillures des vantaux vitrés. Leur contre-feuillure périphérique leur permet de s'y encastre davantage et d'avoir ainsi une épaisseur plus compatible avec la réalisation d'assemblages et la mise en place d'un décor mouluré. Pour autant, vantaux et volets restent au même nu, sans utiliser la technique du recouvrement qui se généralisera plus tard. On peut donc penser que le grand logis est venu compléter à nouveau l'ensemble résidentiel dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Ses fenêtres demeurent dans le courant artistique du gothique flamboyant avec leurs moulures croisées aux angles et leurs bases buticulaires, dans une région où l'influence de la Renaissance italienne s'est fait sentir précocement. Toutefois, il faut se garder d'y voir un archaïsme, les formes médiévales ont elles aussi eu leurs fervents défenseurs.

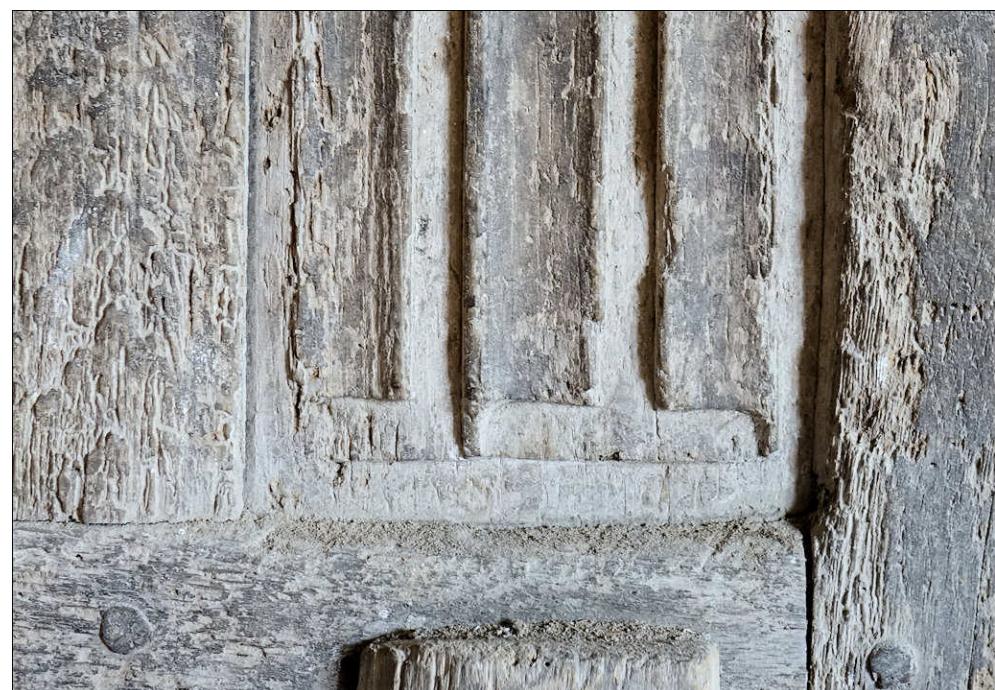
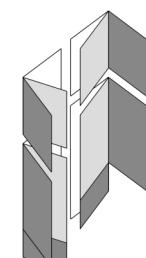


Fig. E.12. Détail du vantail de porte

Remerciements : à M. et Mme de Rochefort, propriétaires du château, pour leur disponibilité et leur collaboration, et à M. Jean Molitor, architecte, pour l'indication de ce témoin et la communication de sa documentation.



#### Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice (illustrations du XX<sup>e</sup> siècle)
- Planche n°2 : Edifice
- Planche n°3 : Edifice
- Planche n°4 : Croisée du petit logis
- Planche n°5 : Croisée du petit logis
- Planche n°6 : Demi-croisée du grand logis (état en 2021)
- Planche n°7 : Demi-croisée du grand logis
- Planche n°8 : Demi-croisée du grand logis
- Plan n°1 : Croisée du petit logis / vantail vitré et volet (élévation intérieure)
- Plan n°2 : Croisée du petit logis / volet (élévation intérieure et sections)
- Plan n°3 : Croisée du petit logis / volet (panneau à plis de serviette)
- Plan n°4 : Croisée du petit logis / serrurerie
- Plan n°5 : Demi-croisée du grand logis / élévation intérieure
- Plan n°6 : Demi-croisée du grand logis / élévation extérieure
- Plan n°7 : Demi-croisée du grand logis / sections horizontales
- Plan n°8 : Demi-croisée du grand logis / sections verticales
- Plan n°9 : Demi-croisée du grand logis / panneaux à plis de serviette
- Plan n°10 : Demi-croisée du grand logis / serrurerie
- Plan n°11 : Demi-croisée du grand logis / serrurerie
- Plan n°12 : Demi-croisée du grand logis / élévation intérieure (restitution)
- Plan n°13 : Demi-croisée du grand logis / élévation extérieure (restitution)
- Plan n°14 : Demi-croisée du grand logis / sections sur la baie

#### Restitution de la clôture de la demi-croisée

Nos plans figurent une serrurerie complète, les organes, même mutilés, étant en place. Il ne manquait qu'un étrier et une paumelle en partie basse du vantail inférieur. Le panneau central du soubassement a été restitué à l'identique des deux autres, au vu des rainures du vantail qui n'indiquent pas l'utilisation d'un panneau ajouré de type judas avec guichet intérieur. Quant à la vitrerie, nous avons restitué des panneaux à losanges qui n'ont qu'une valeur indicative, les traces de leur ancienne présence étant trop ténues. Toutefois, l'utilisation de compositions géométriques plus élaborées, de type borne et/ou pièce carrée, n'est pas attestée avant les années 1520.

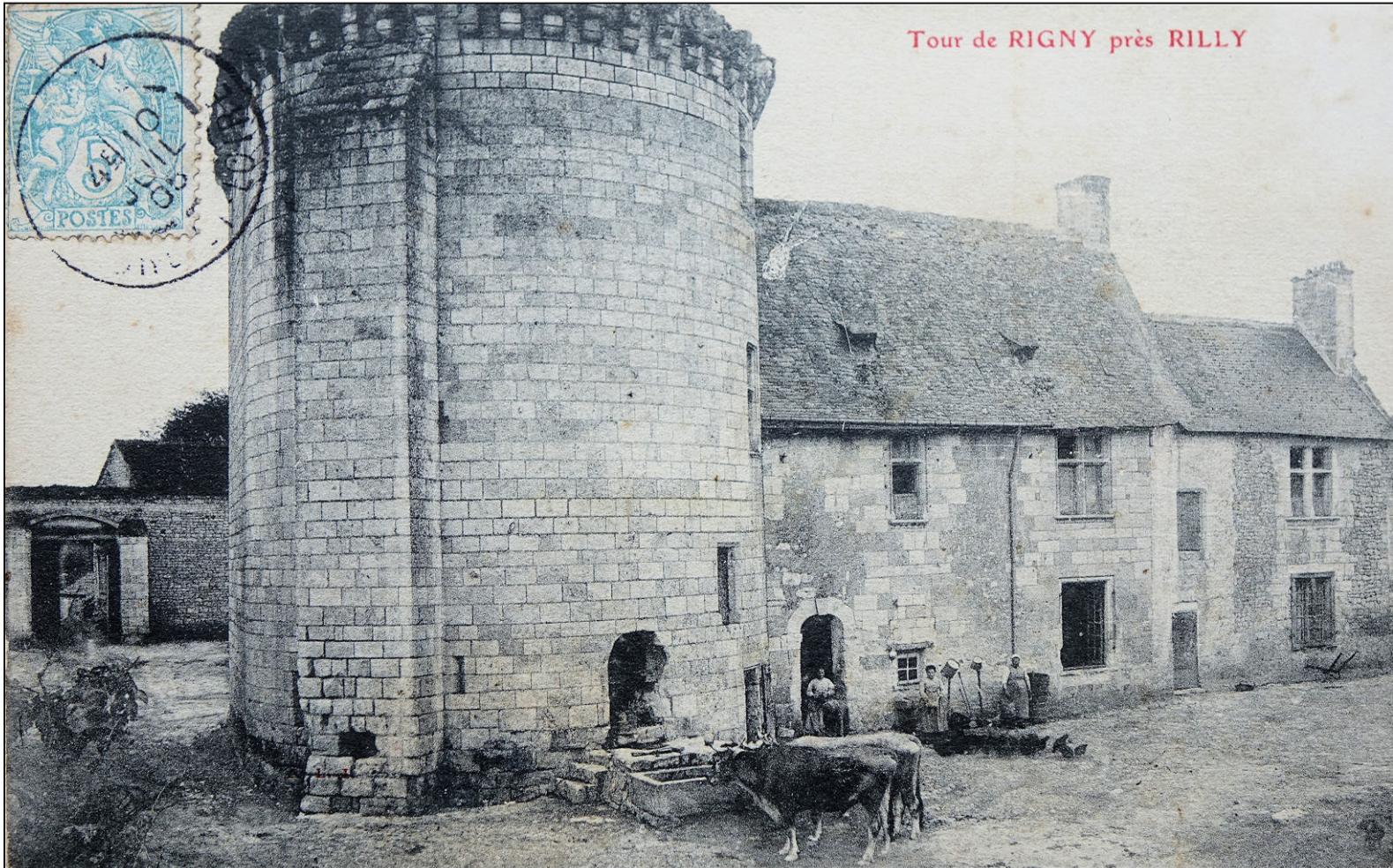


Fig. 1.1. Vue depuis l'est (façades nord-est au début du XXe siècle), C. P. (oblitération "1905")\*



Fig. 1.2. Vue depuis le nord (façades nord-est), photo R. Ranjard, 1959\*\*

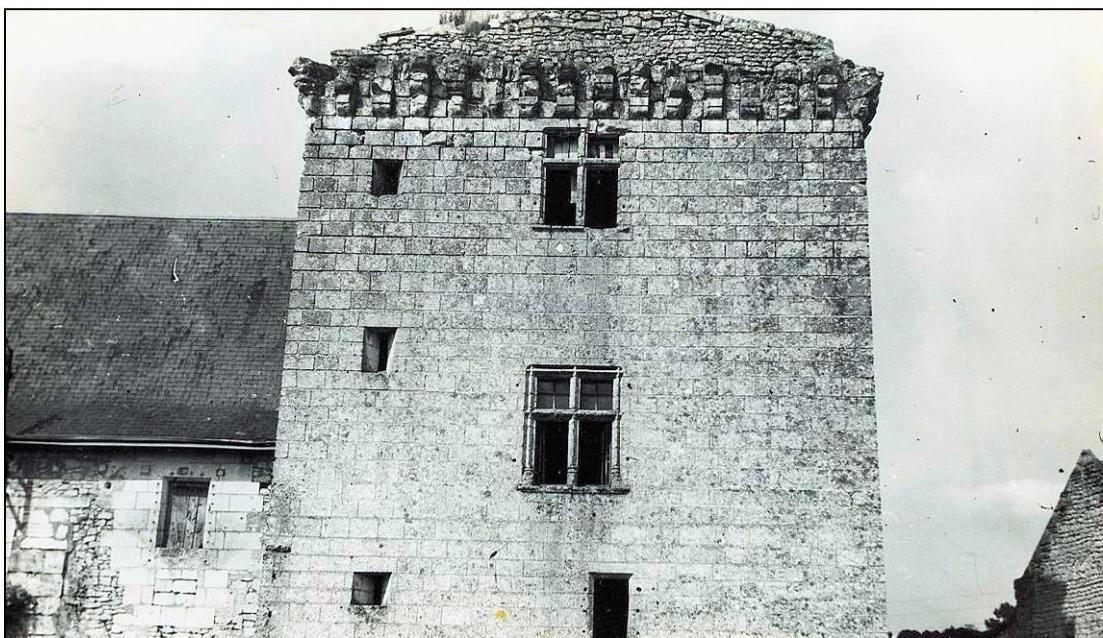


Fig. 1.3. Façades sud-ouest (photo F. Benjamin)\*\*

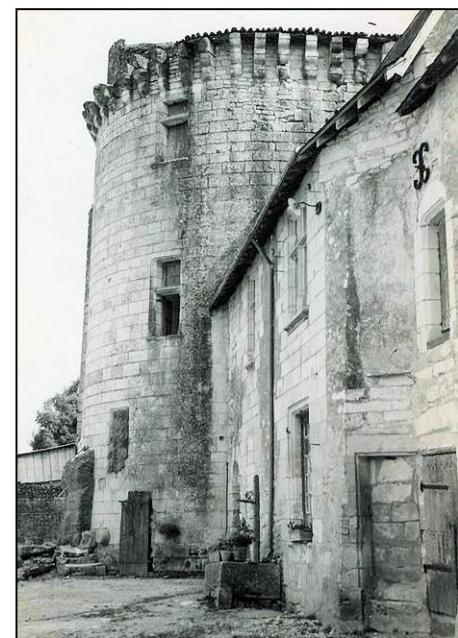


Fig. 1.4. Façades N-E (F. Benjamin)\*\*

Planche n°1 - Édifice (XXe siècle)	
A. TIERCELIN	Etude n°37002



Fig. 2.1. Vue depuis le sud (façades sud-ouest)



Fig. 2.2. Vue depuis le nord (façades nord-est)



Fig. 2.3. Vue depuis l'ouest (façades sud-ouest)



Fig. 2.4. Grand logis, petit logis, logis XXe s. (façades nord-est)

VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire)		Planche n°2 - Edifice	
A. TIERCELIN	2024	Etude n°37002	



Fig. 3.1. Tour (façade S-O, 4<sup>e</sup> niveau)

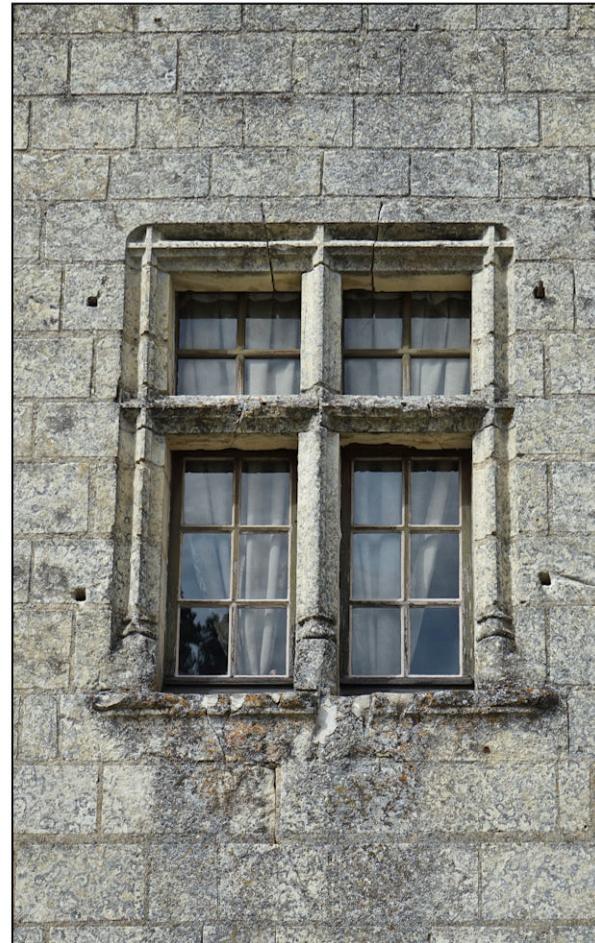


Fig. 3.2. Tour (façade S-O, 3<sup>e</sup> niveau)

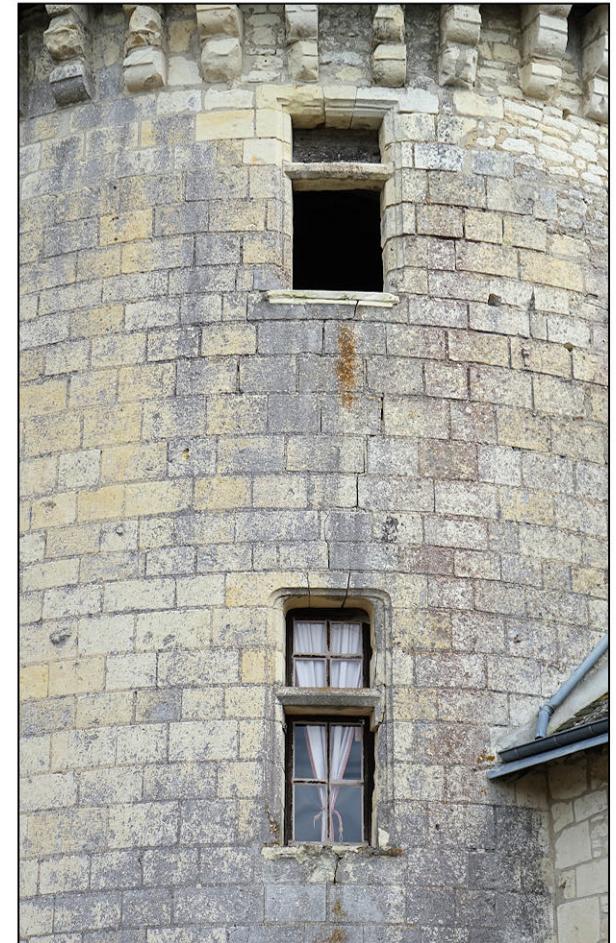


Fig. 3.3. Tour (façade N-E, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> niveaux)



Fig. 3.4. Grand logis (façade N-E, 2<sup>e</sup> niveau)



Fig. 3.5. Petit logis (2<sup>e</sup> niveau)

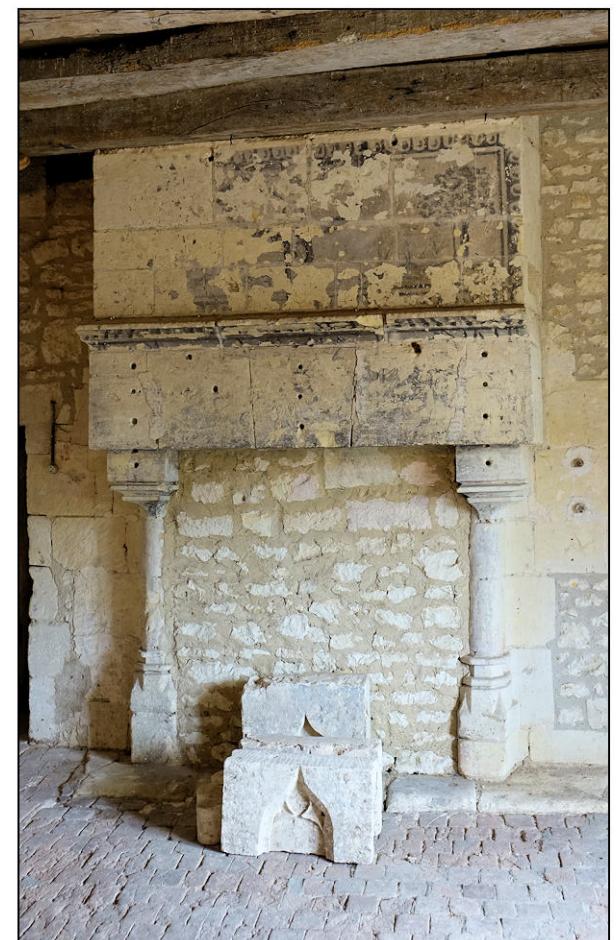


Fig. 3.6. Grand logis (2<sup>e</sup> niveau)



Fig. 3.7. Tour (4<sup>e</sup> niveau)

**VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (37)**

**Château de la Tour-du-Raynier**

**Planche n°3 - Edifice**

A. TIERCELIN

2024

Etude n°37002



Fig. 4.1. Vue extérieure (2021)\*



Fig. 4.2. Vue extérieure



Fig. 4.3. Base buticulaire



Fig. 4.4. Vantaux vitrés et volets inférieurs

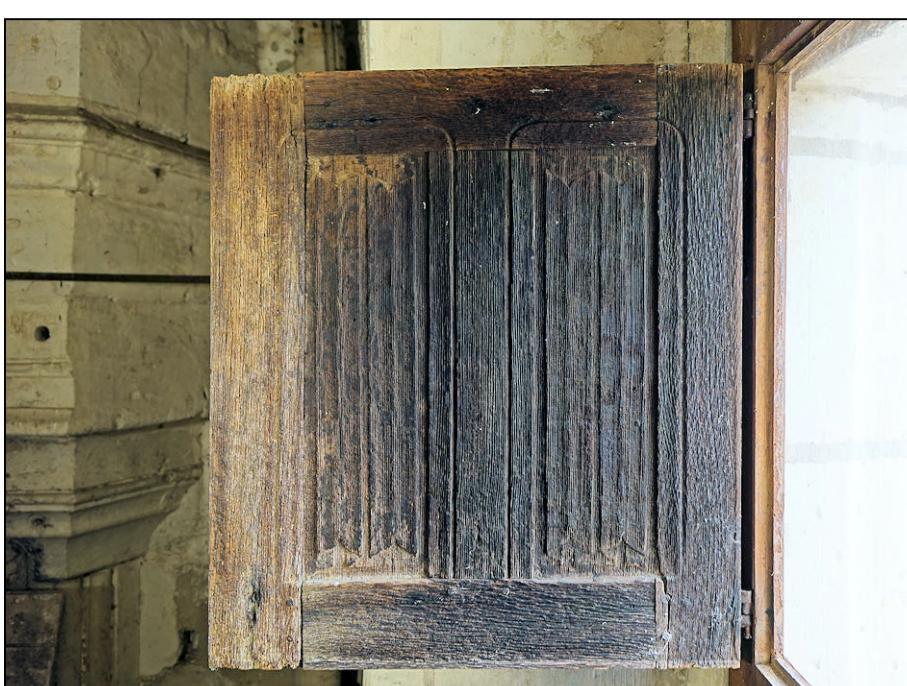


Fig. 4.5. Volet inférieur gauche

\* photo Jean Molitor, architecte

**VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (37)**

**Château de la Tour-du-Raynier**

**Planche n°4 - Croisée**

A. TIERCELIN

2024

Etude n°37002



Fig. 5.1. Vantail vitré et volet inférieurs\*



Fig. 5.2. Vantail vitré et volet inférieurs\*

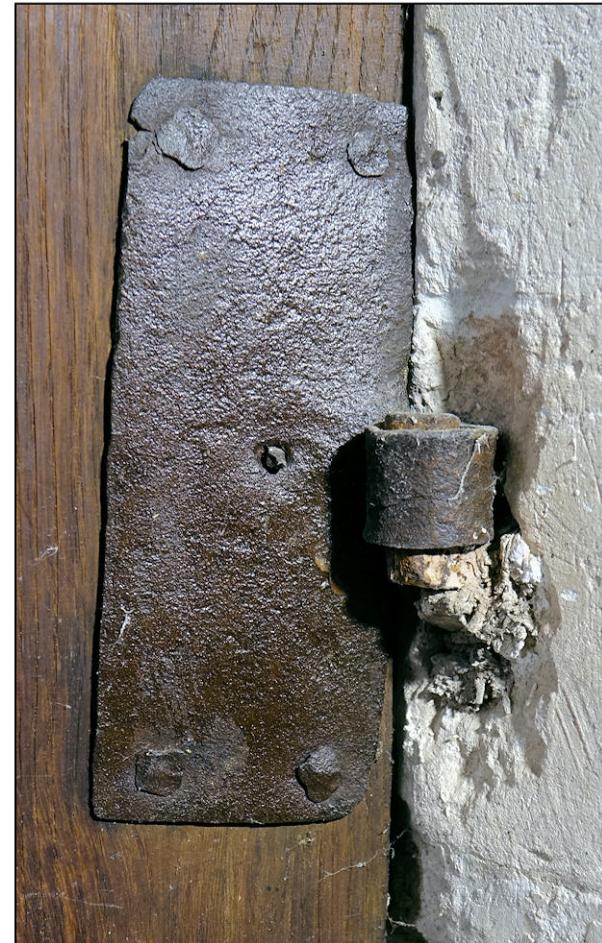


Fig. 5.3. Paumelle et gond

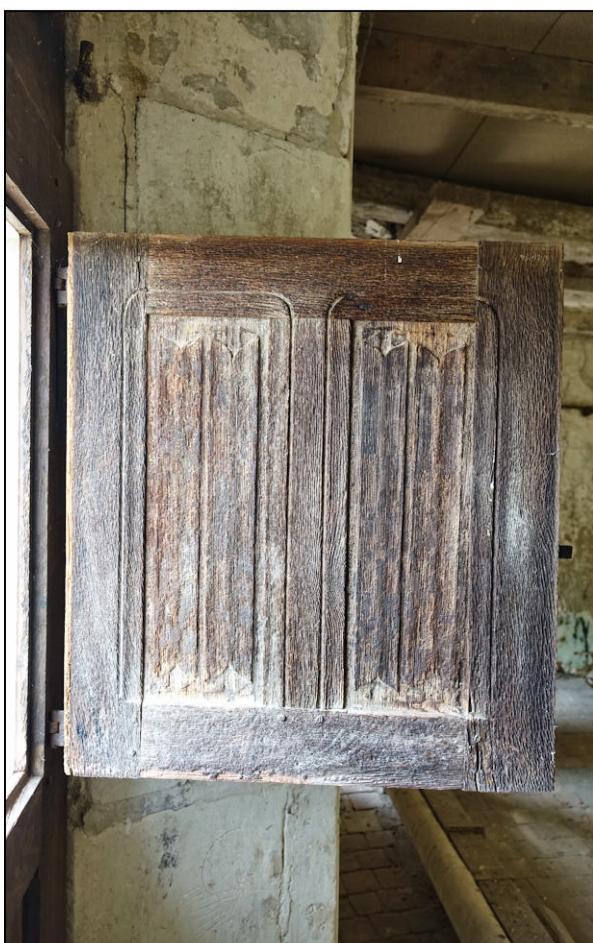


Fig. 5.4. Volet inférieur droit



Fig. 5.5. Loquet



Fig. 5.6. Paumelle et gond

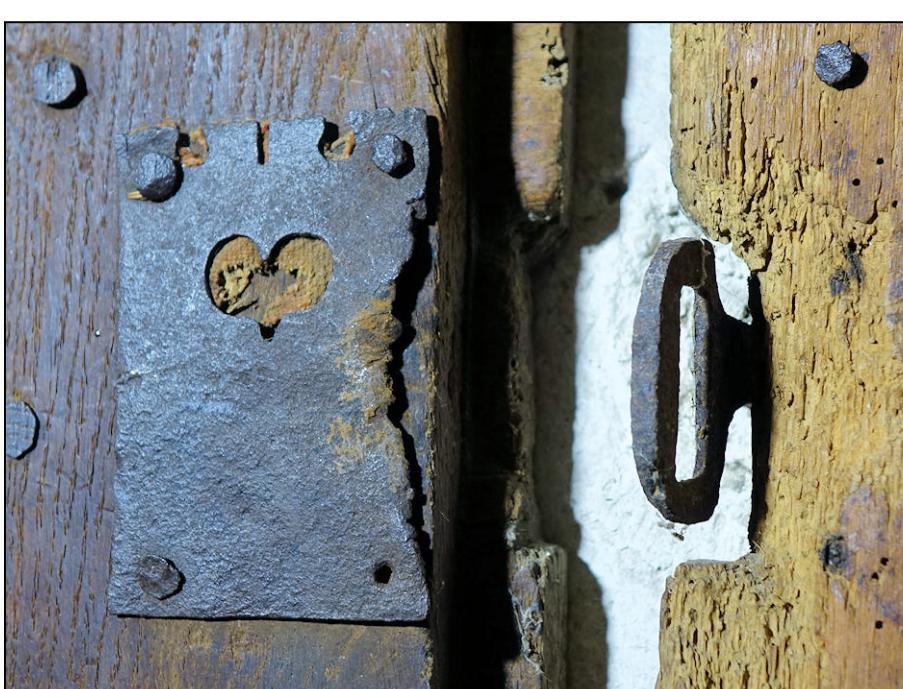


Fig. 5.7. Platine simple et gâche

\* photos Jean Molitor, architecte

**VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (37)**

**Château de la Tour-du-Raynier**

**Planche n°5 - Croisée**

A. TIERCELIN

2024

Etude n°37002



Fig. 6.1. Vue extérieure\*



Fig. 6.2. Vue intérieure\*



Fig. 6.3. Vantail vitré et volet supérieurs\*



Fig. 6.4. Loquet et targette\*

\* photos Jean Molitor, architecte

VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (37)

Château de la Tour-du-Raynier

Planche n°6 - Demi-croisée (2021)

A. TIERCELIN

2024

Etude n°37002



Fig. 7.1. Vue extérieure

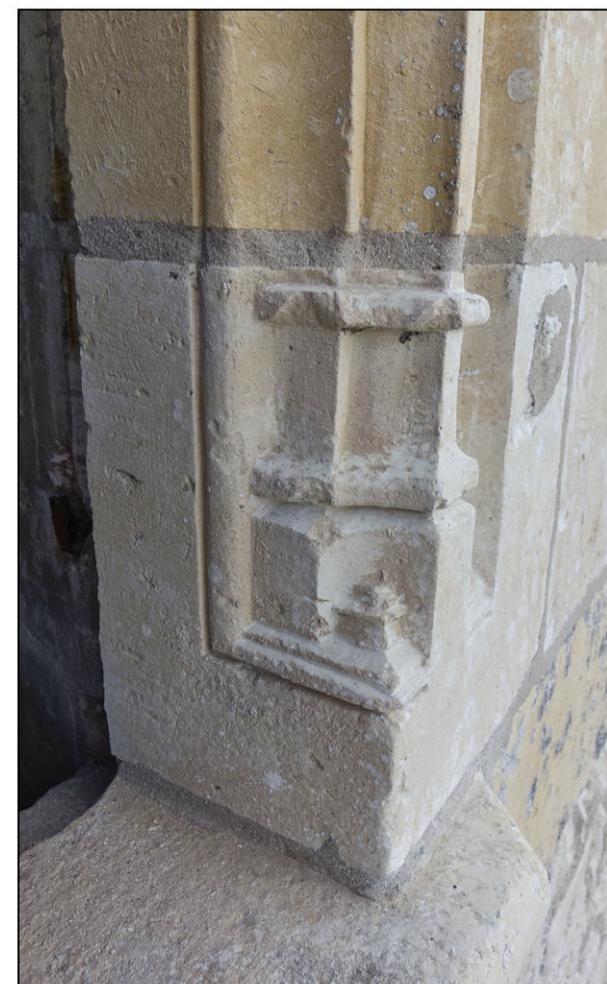


Fig. 7.2. Base buticulaire



Fig. 7.3. Vue intérieure (volets fermés)



Fig. 7.4. Vue intérieure (volets ouverts)

VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (37)

Château de la Tour-du-Raynier

Planche n°7 - Demi-croisée

A. TIERCELIN

2024

Etude n°37002

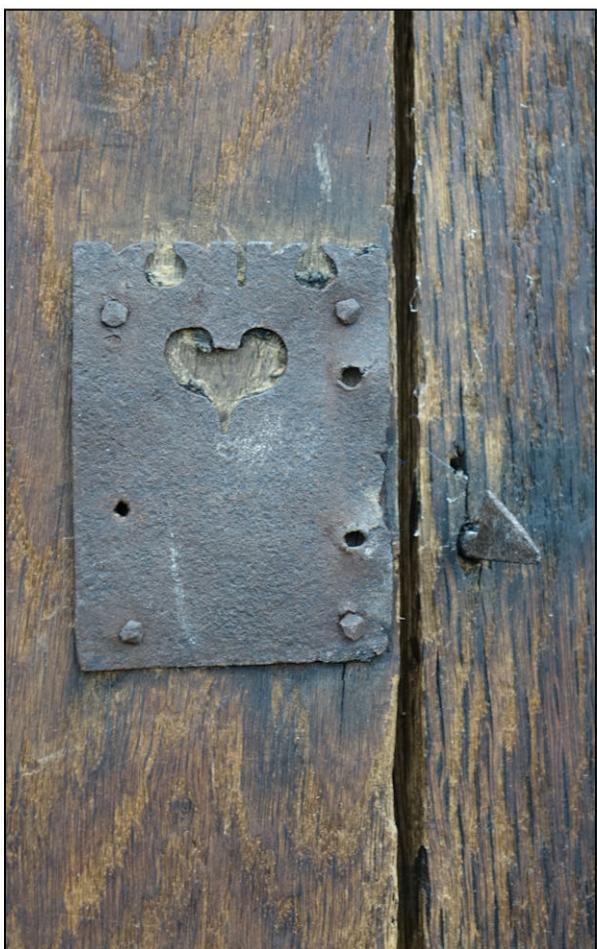


Fig. 8.1. Platine de loquet



Fig. 8.2. Platine de targette



Fig. 8.3. Loquet et targette



Fig. 8.4. Paumelles, chânières et étriers



Fig. 8.5. Soubassement à panneaux

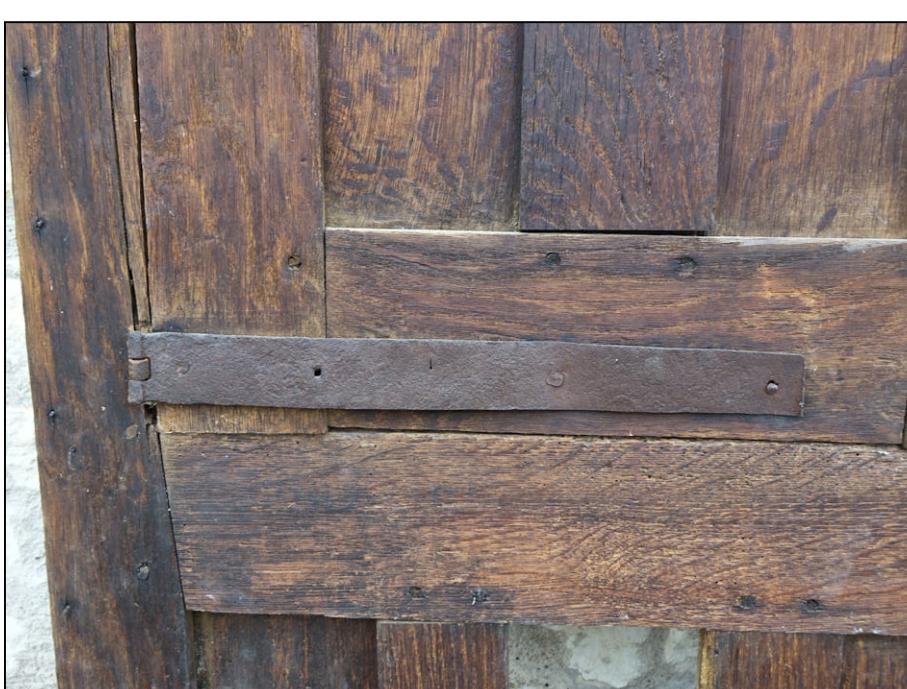


Fig. 8.6. Chânière

VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (37)

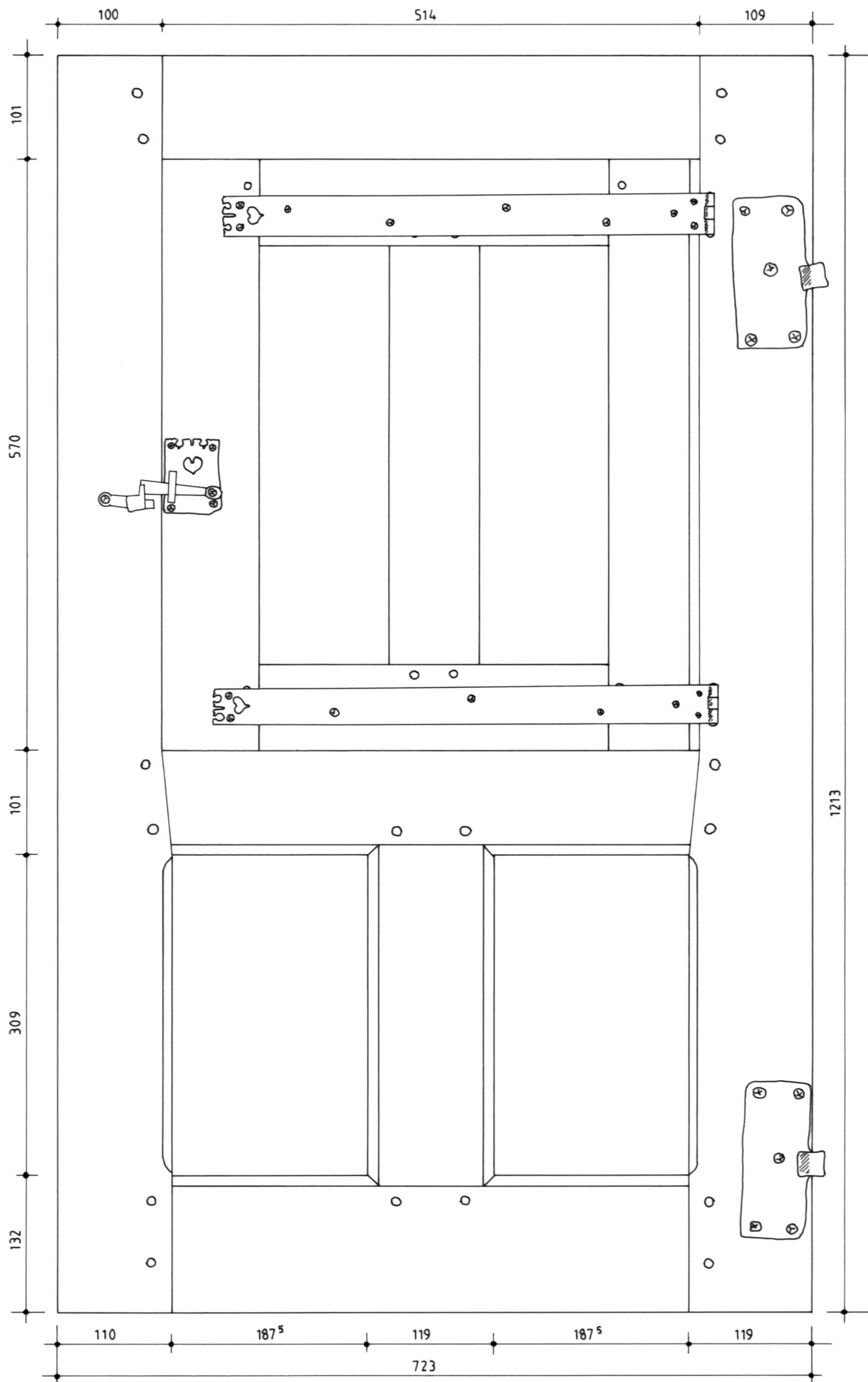
Château de la Tour-du-Raynier

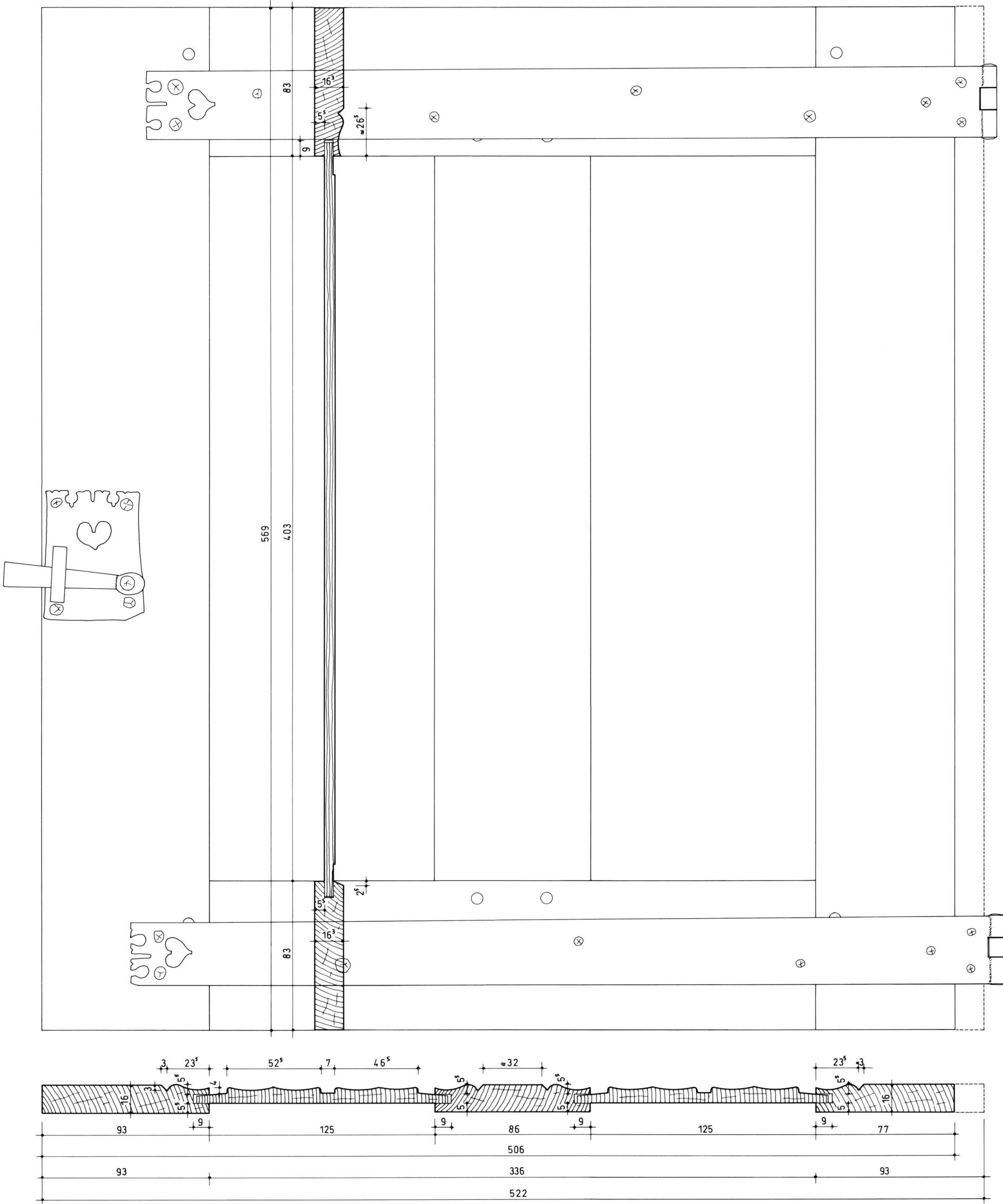
Planche n°8 - Demi-croisée

A. TIERCELIN

2024

Etude n°37002





VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire)

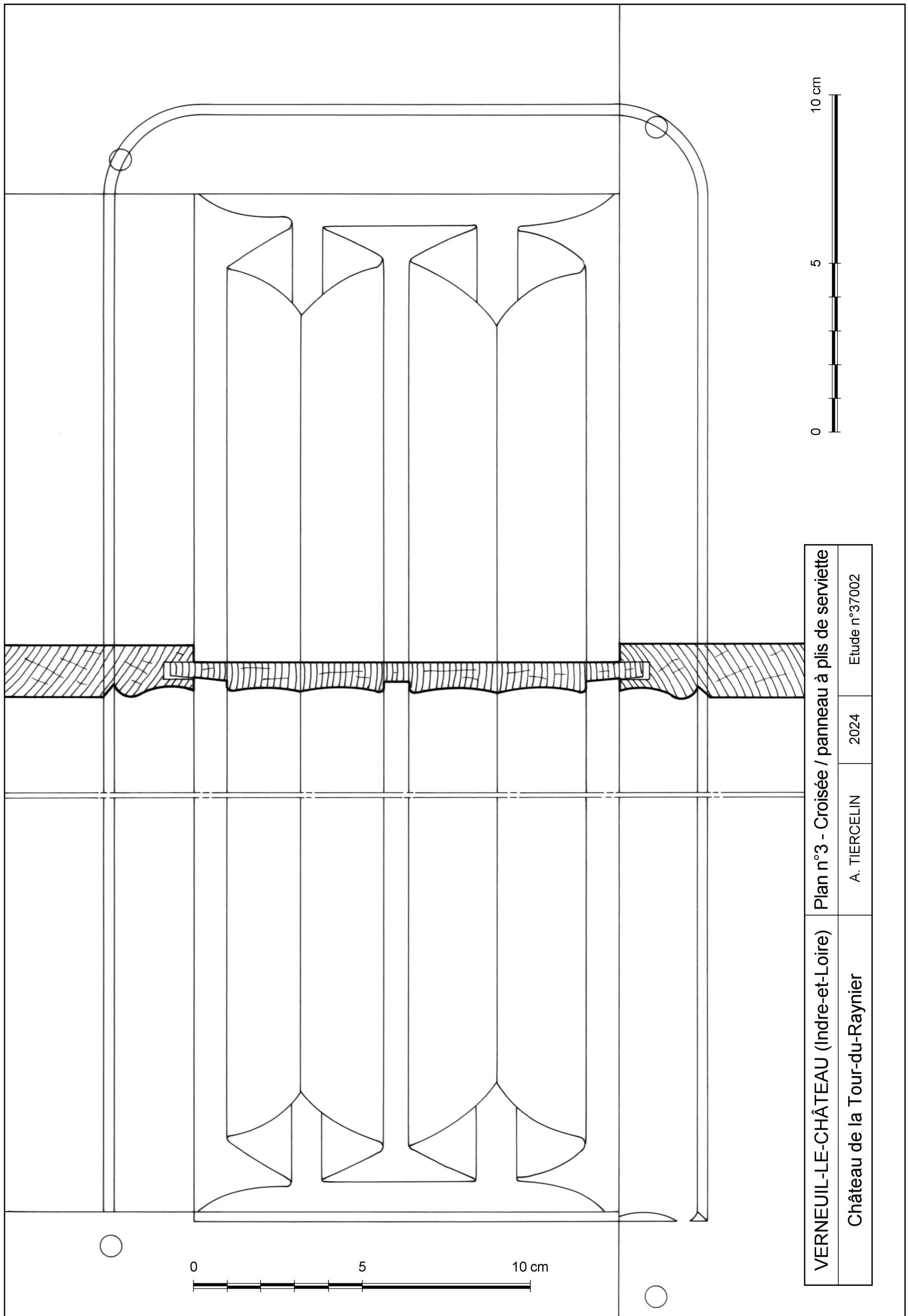
Château de la Tour-du-Raynier

Plan n°2 - Croisée / volet (élévation intérieure)

A. TIERCELIN

2024

Etude n°37002

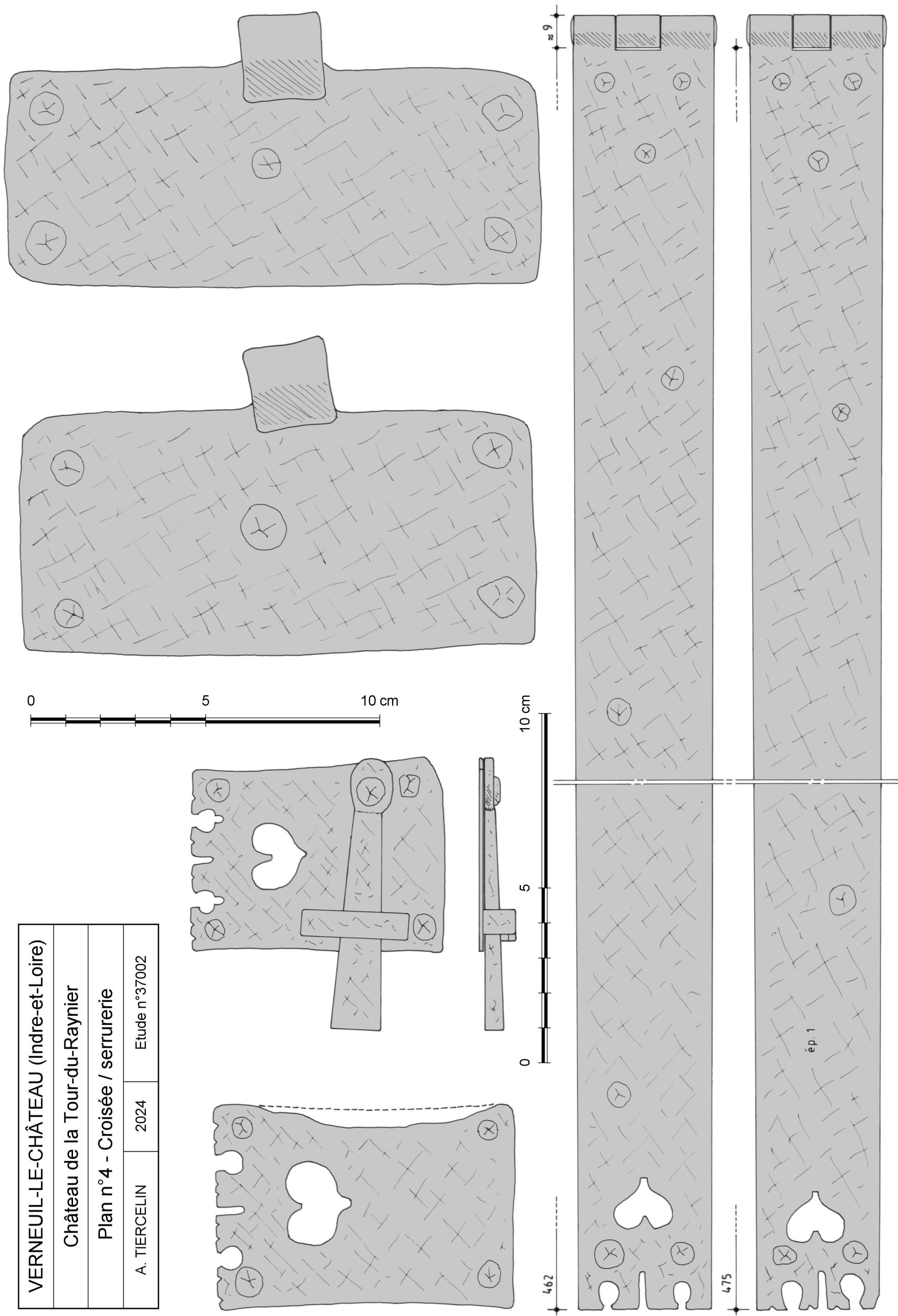


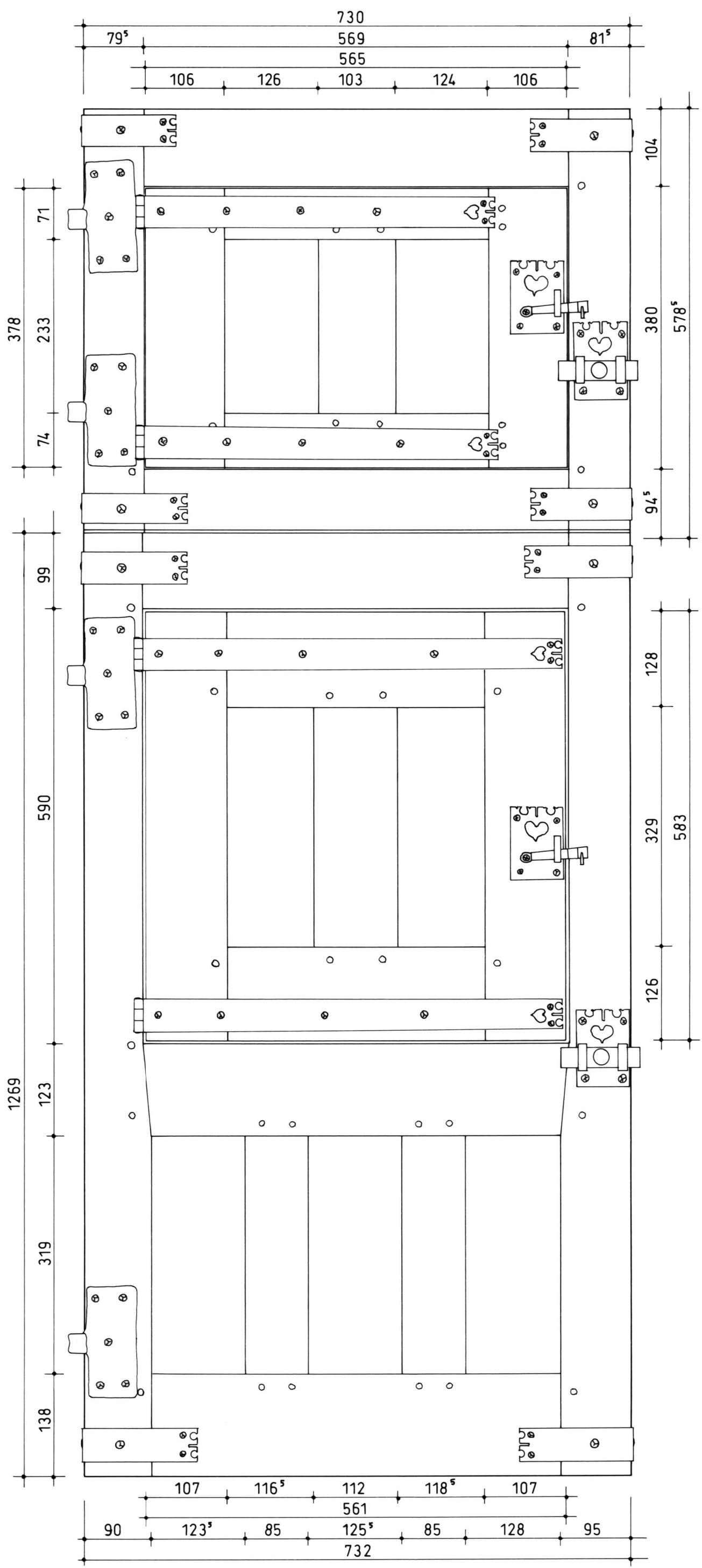
**VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire)**

**Château de la Tour-du-Raynier**

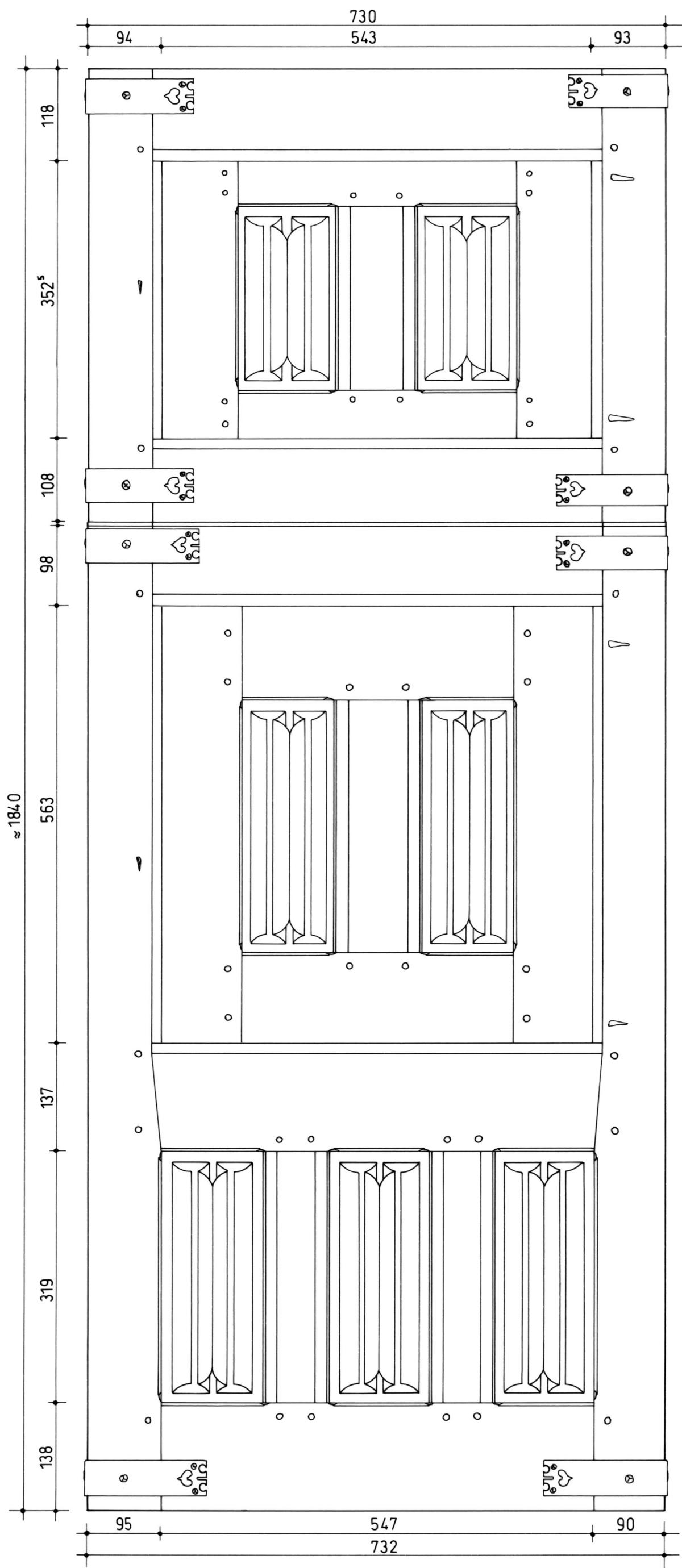
**Plan n°4 - Croisée / serrurerie**

A. TIERCELIN      2024      Etude n°37002

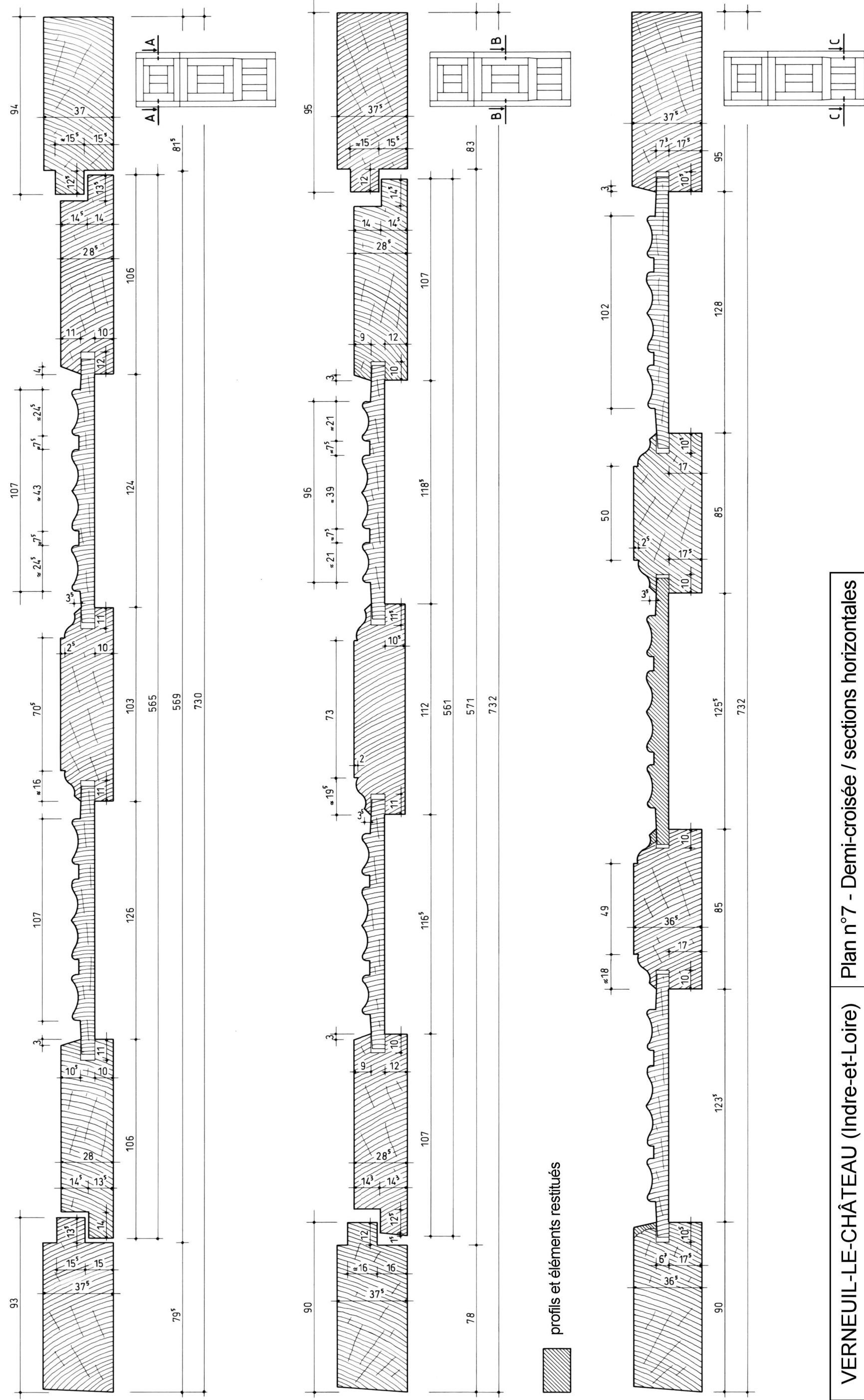




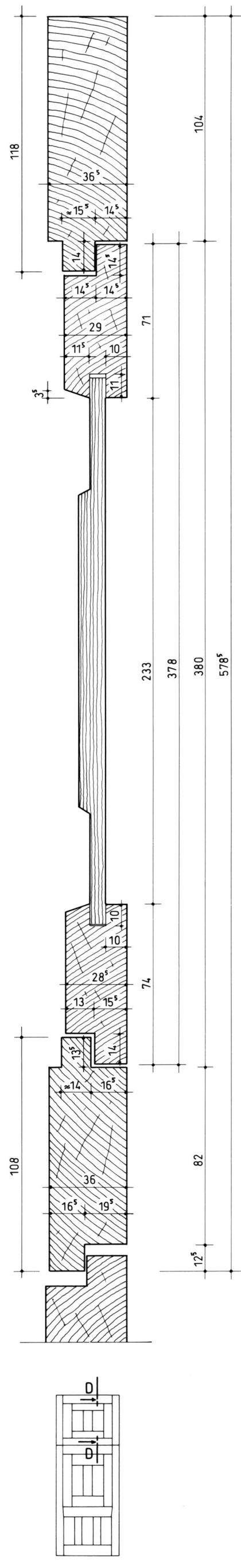
VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire)	Plan n°5 - Demi-croisée / élévation intérieure
Château de la Tour-du-Raynier	A. TIERCELIN
	2024
	Etude n°37002



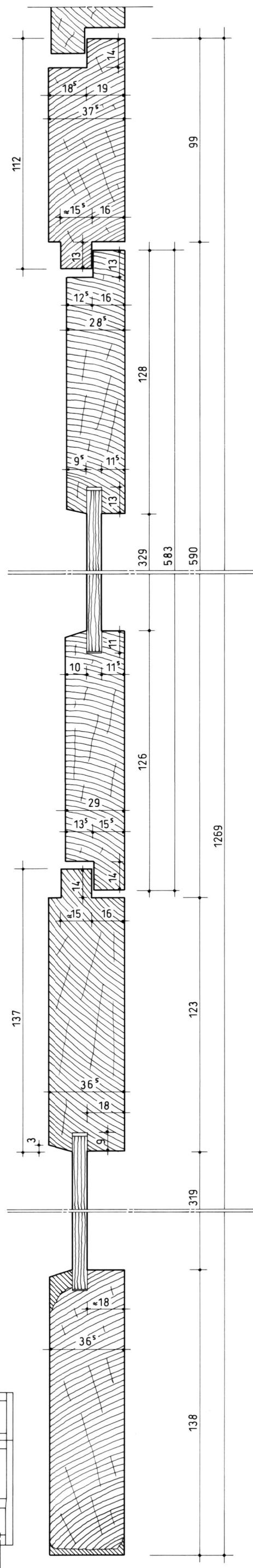
VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire)	Plan n°6 - Demi-croisée / élévation extérieure		
Château de la Tour-du-Raynier			
A. TIERCELIN	2024	Etude n°37002	



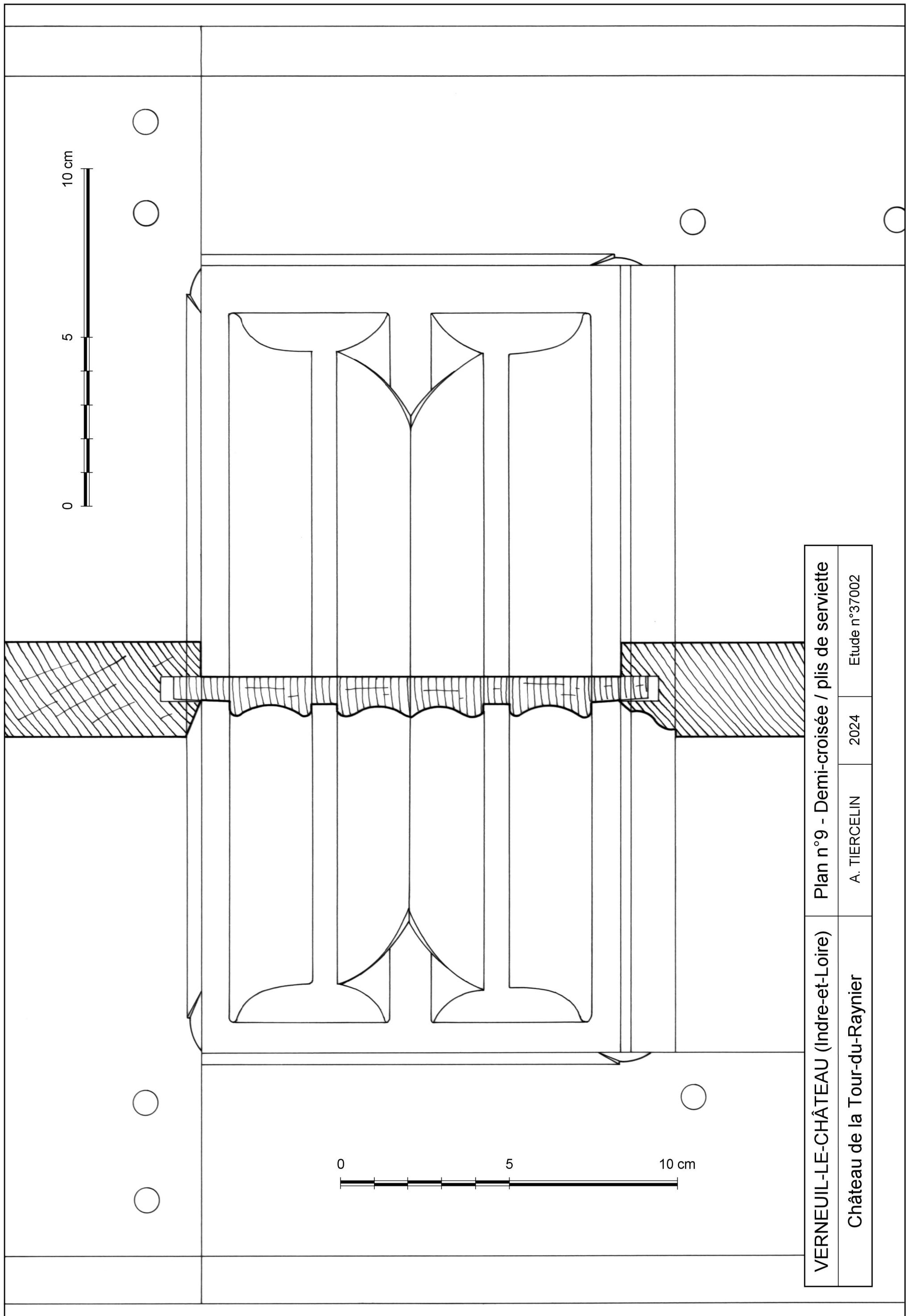
VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire)	Plan n°7 - Demi-croisée / sections horizontales		
Château de la Tour-du-Raynier	A. TIERCELIN	2024	Etude n°37002

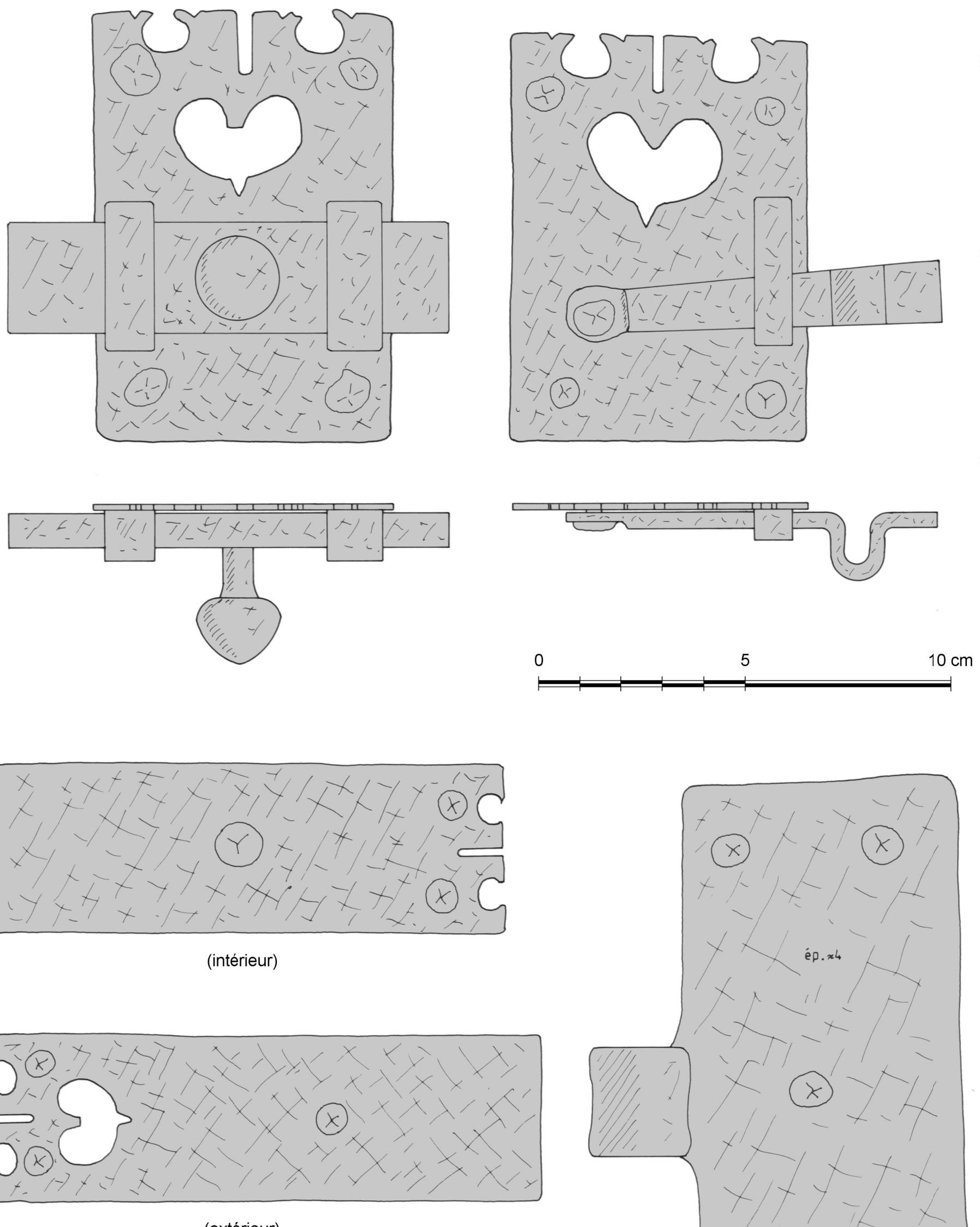


profils restitués



VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire)	Plan n°8 - Demi-croisée / sections verticales		
Château de la Tour-du-Raynier	A. TIERCELIN	2024	Etude n°37002





VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire)

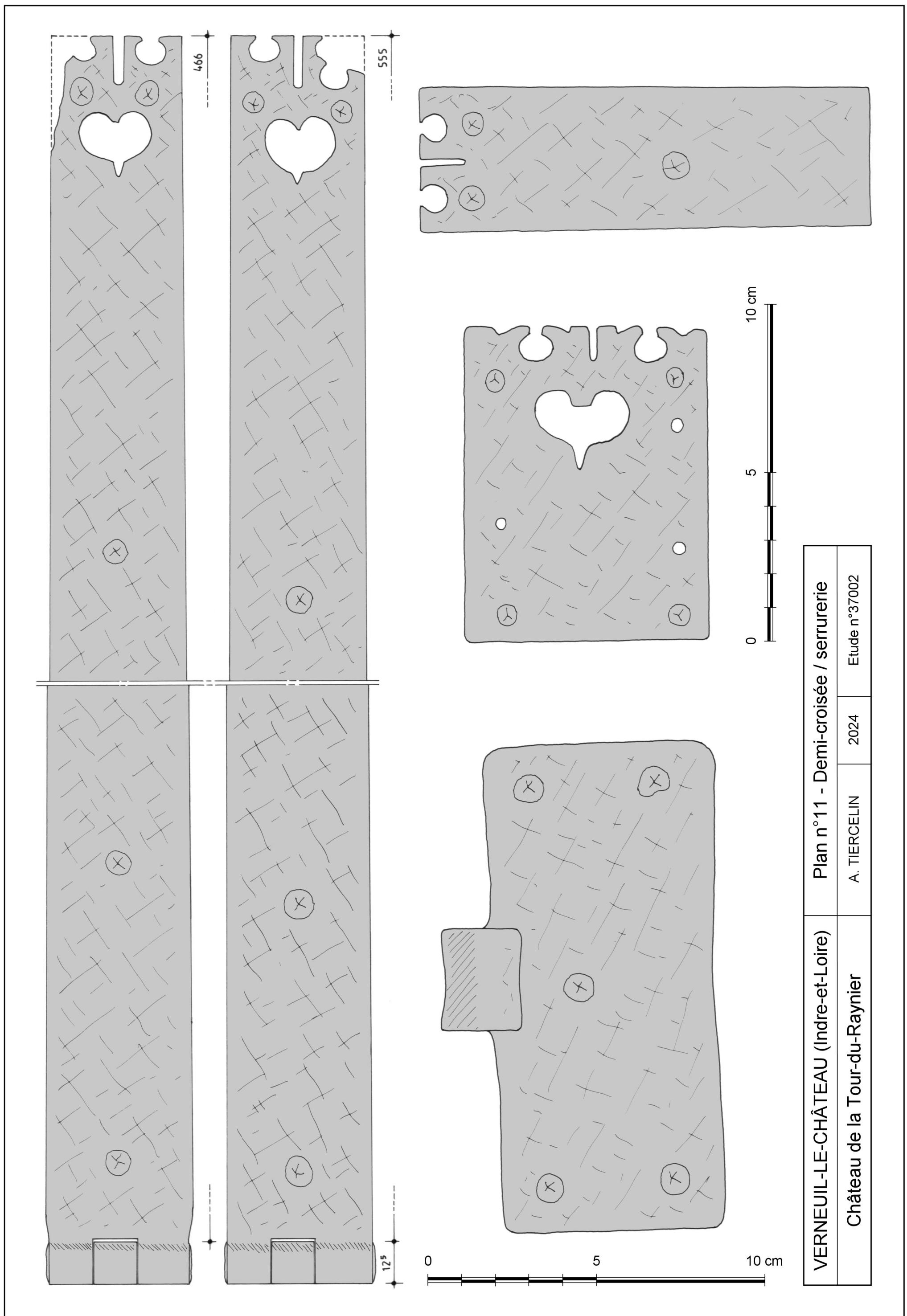
Château de la Tour-du-Raynier

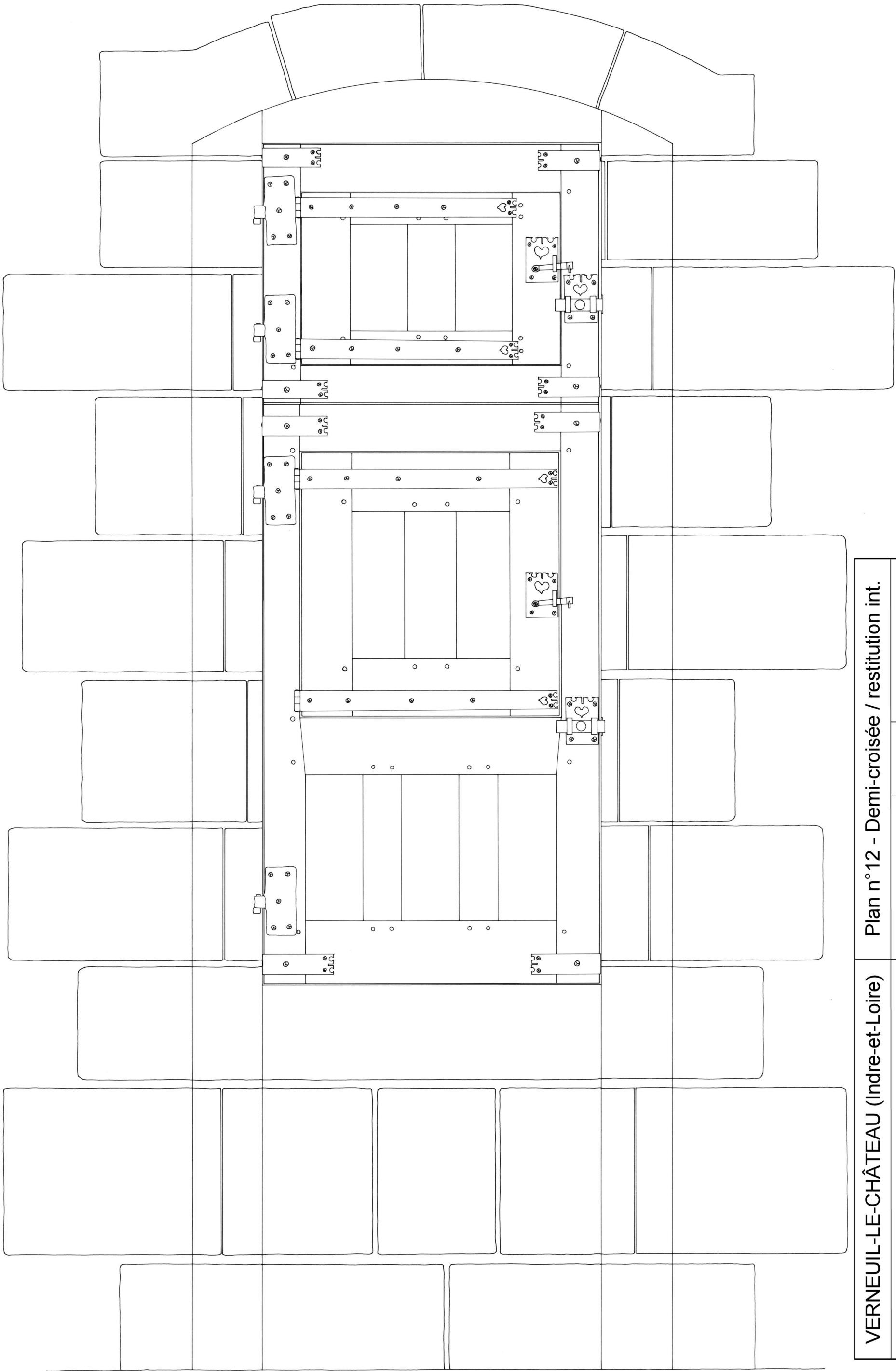
Plan n°10 - Demi-croisée / serrurerie

A. TIERCELIN

2024

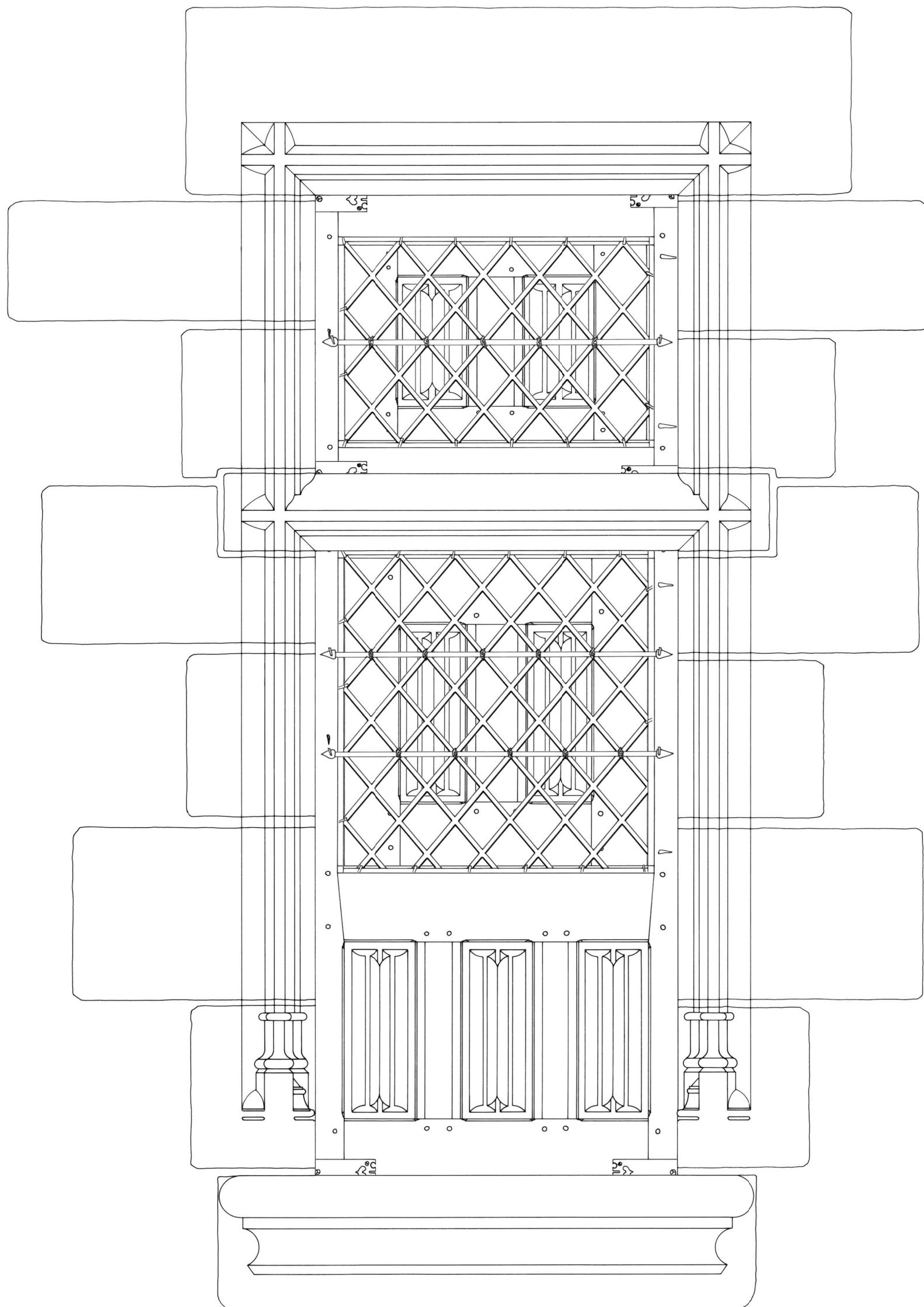
Etude n°37002





VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire) Plan n°12 - Demi-croisée / restitution int.  
Château de la Tour-du-Raynier

A. TIERCELIN  
2024  
Etude n°37002



VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire)

Château de la Tour-du-Raynier

Plan n°13 - Demi-croisée / restitution extérieure

A. TIERCELIN

2024

Etude n°37002

VERNEUIL-LE-CHÂTEAU (Indre-et-Loire)  
Château de la Tour-du-Raynier  
Plan n°14 - Demi-croisée / sections sur la baie  
A. TIERCELIN | 2024 | Etude n°37002

